



Pôle Ressources
Direction des finances

CONSEIL DE TERRITOIRE

Du 29 juin 2021

Affaire n° 1

Rapporteur(s) : Hervé CHEVREAU

Compte administratif 2020 du budget principal

<i>Suivi</i>	: Sam REVEL
<i>Commission 1</i>	: -
<i>Commission 2</i>	: -
<i>Commission 3</i>	: -
<i>Commission 4</i>	: -
<i>Bureau Délibératif</i>	: -
<i>Bureau</i>	: -
<i>Conseil</i>	: 29 juin 2021

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire. Il doit être présenté et adopté par le Conseil de territoire avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'Etat avant le 15 juillet.

Ce document budgétaire dresse le bilan de l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité dans chacune des sections (fonctionnement et investissement) sur l'exercice budgétaire 2020. Il constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur alors que le compte de gestion, avec lequel il doit être en concordance, retrace les comptes tenus par le comptable public.

La présentation du compte administratif permet de rapprocher les prévisions inscrites au budget 2020 des réalisations effectuées durant l'exercice budgétaire, tant en dépenses qu'en recettes, et de constater le résultat qui fait l'objet d'une affectation au budget 2021 lors de la première décision modificative (ou budget supplémentaire).

Elle vise également à appréhender la situation financière de Plaine Commune au 31 décembre 2020 en présentant les grands équilibres financiers et l'état de la dette.

1. SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'exécution du budget 2020 est marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses conséquences. Malgré des pertes de recettes évaluées à 1,6 M€, Plaine Commune a néanmoins pu maintenir ses activités et apporter un important soutien aux acteurs économiques du territoire.

L'analyse du compte administratif montre par ailleurs une situation financière globalement satisfaisante fin 2020. Néanmoins, les recettes sont en perte de dynamique malgré la hausse des bases fiscales de cotisation foncière des entreprises (CFE). La maîtrise des dépenses de gestion, en cette année marquée à la fois par la crise sanitaire et par le vote d'un budget essentiellement de reconduction pour tenir compte des élections municipales de juin, permet de maintenir un haut niveau d'épargne nécessaire à l'autofinancement des investissements.

Plaine Commune maintient un volume d'investissements important, en hausse cette année du fait notamment de la montée en puissance de l'opération du franchissement urbain Pleyel mais aussi du solde de projets urbains partenariaux (PUP) dans le cadre d'opérations d'aménagement.

L'exercice budgétaire a été clôturé avec un résultat cumulé en hausse par rapport aux années précédentes, celui-ci étant essentiellement dû au titrage d'un emprunt en fin d'année.

La situation financière de Plaine Commune reste toutefois incertaine avec un endettement élevé et surtout la perspective de la perte de la quasi-totalité de la dynamique de ses recettes en 2023 avec le transfert de la CFE et de la dotation d'intercommunalité à la Métropole du Grand Paris. La stratégie financière inscrite dans le nouveau pacte financier et fiscal doit permettre de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire et du plan d'investissement de mandat qui sera adopté en juillet 2021.

Un exercice marqué par la crise sanitaire

Si les effets de la crise sanitaire continuent à se faire sentir cette année, voire même au-delà, une première évaluation peut être faite pour l'exercice 2020.

Plaine Commune a engagé des dépenses et consenti à des pertes de recettes pour lutter contre la pandémie et ses effets : achats d'équipements de protection, de produits sanitaires ou de prestations additionnelles de nettoyage et de désinfection, exonération des loyers des entreprises locataires du patrimoine de la collectivité, exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les entreprises commerciales, participation au fonds régional Résilience de soutien aux entreprises. Ces mesures se chiffrent à 3,1 M€ répartis en 1,5 M€ de dépenses et -1,6 M€ de perte de recettes.

En contrepartie, certaines dépenses initialement prévues et budgétées n'ont pas pu être effectuées. Il s'agit principalement de moindres dépenses engendrées par la fermeture d'équipements et de lieux de travail des agents (énergie, fluides), par les annulations de manifestations ou d'événements. Ces économies s'élèvent à 0,6 M€.

Le coût net de la crise sanitaire et de ses conséquences sur le budget de Plaine Commune peut ainsi être évalué à 2,5 M€.

Une situation financière globalement satisfaisante appelant toutefois à la prudence

Le compte administratif 2020 montre une situation financière globalement satisfaisante mais plusieurs éléments appellent à la vigilance.

La dynamique des recettes de fonctionnement s'est largement ralentie (+0,3% contre +2,3% en moyenne de 2016 à 2020) du fait notamment des pertes de ressources liées à la crise sanitaire. La faible

augmentation des recettes est essentiellement portée par la hausse du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Les dépenses de fonctionnement sont également stables (+0,2%) grâce à la maîtrise des dépenses de gestion (+1,1%) mais aussi du fait d'une réduction des dépenses de transfert et des frais financiers.

L'augmentation des recettes (+1,3 M€) étant supérieure à celle des dépenses (+0,7 M€), l'épargne brute progresse et s'établit à 65 M€. Ce haut niveau d'épargne brute permet de maintenir une importante capacité d'autofinancement de l'investissement, à travers l'épargne nette, malgré l'augmentation des dépenses de remboursement en capital de la dette. Le maintien d'un niveau élevé d'épargne est primordial pour Plaine Commune étant donné l'importance de l'encours de dette afin de maintenir sa solvabilité financière.

Les dépenses d'investissement connaissent une forte progression (+21,3 M€) du fait de l'augmentation des dépenses d'équipement qui atteignent leur plus haut niveau depuis 2015 (92,8 M€). Cette importante capacité d'investissement est financée de manière équilibrée par l'épargne (32%), les emprunts réalisés (32%) et les subventions ou participations d'investissement perçues (30%).

Malgré un recours en l'emprunt en hausse par rapport à 2019, Plaine Commune poursuit son désendettement puisque le montant des nouveaux emprunts (30 M€) est inférieur au remboursement de la dette (39,7 M€). L'endettement reste toutefois très élevé à hauteur de 387 M€ fin 2020 et la capacité de désendettement se réduit à 6,2 ans (pour le budget principal uniquement).

Une prospective financière dégradée à moyen terme obligeant à un changement de cap de la stratégie financière

L'application de la loi NOTRE en 2023, suite aux modifications apportées en loi de finances pour 2021, et le transfert de la CFE et de la dotation d'intercommunalité à la MGP conduira à accentuer encore la perte de dynamique des recettes de fonctionnement constatée en 2020. La reprise d'une progression plus élevée des dépenses de fonctionnement, au cours d'exercices non marqués par la crise sanitaire ou les élections, entraînerait un effet de ciseau entre dépenses et recettes qui réduirait l'épargne brute dégagée de la section de fonctionnement.

Afin de poursuivre les orientations fixées par les élus dans la stratégie financière visant à poursuivre la dynamique de développement du territoire en amplifiant un haut niveau d'investissement, il est aujourd'hui nécessaire :

- d'une part, de renforcer la maîtrise des dépenses de gestion pour dégager des nouvelles marges de manœuvres et maintenir une épargne brute suffisante pour faire face à la charge de l'endettement ;
- d'autre part, d'optimiser les recettes de fonctionnement hors fiscalité dans une stratégie partagée avec les villes au travers du pacte financier et fiscal.

La mise en œuvre du plan d'investissement de mandat tout en garantissant la solvabilité financière de la collectivité nécessite de préserver un financement équilibré des investissements entre l'autofinancement, un recours maîtrisé à l'emprunt et des financements extérieurs à accroître.

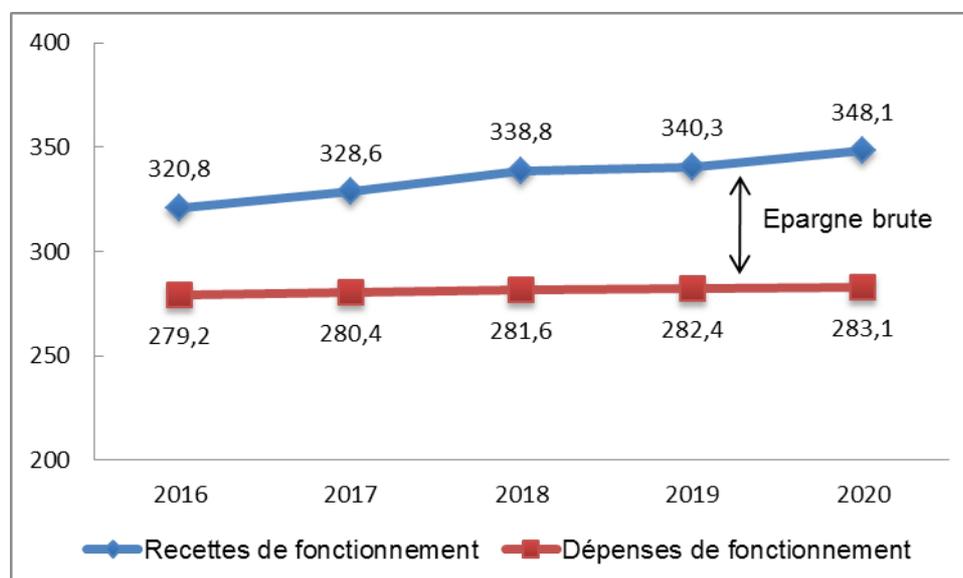
2. SITUATION FINANCIERE GENERALE

L'épargne brute et la capacité de désendettement sont les deux principaux critères d'analyse de la situation financière d'une collectivité locale.

2.1. L'épargne brute

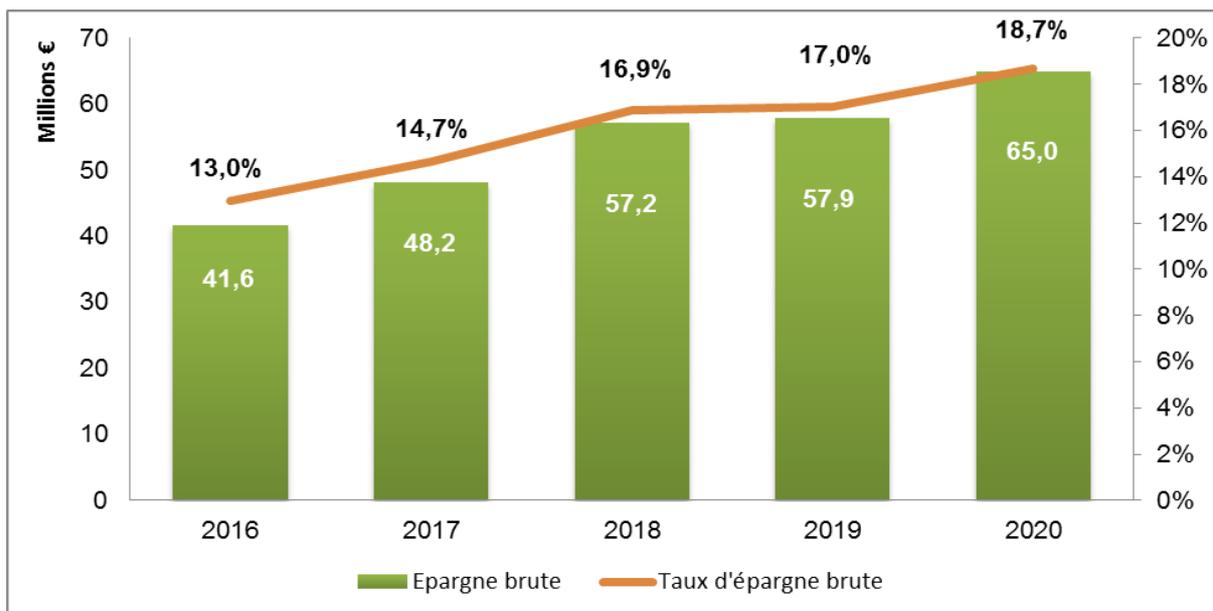
L'épargne brute traduit la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure à la fois les marges de la manœuvre de la collectivité et sa capacité à investir.

Afin de restituer les tendances de fonds de l'évolution de l'épargne brute, plusieurs retraitements ont été effectués pour exclure les recettes non récurrentes des montants globaux (produits des cessions, rôles supplémentaires de fiscalité excédant 2,5% des recettes réelles de fonctionnement notamment).



Depuis 2016, sous l'effet des orientations du pacte financier et fiscal adopté entre les villes et Plaine Commune (hausse du taux de CFE, maîtrise des dépenses de gestion), les recettes de fonctionnement augmentent à un rythme plus rapide que les dépenses de fonctionnement.

Malgré une baisse de la dynamique des recettes réelles de fonctionnement en 2020, l'épargne brute progresse et s'établit à 65 M€ (+7,1 M€). Le taux d'épargne brute s'élève à 18,7%.



2.2. La capacité de désendettement

La capacité de désendettement est le témoin de la solvabilité financière d'une collectivité. Elle exprime le nombre théorique d'années nécessaires au remboursement de l'encours global de dette en y affectant l'intégralité de l'épargne brute.

Avec 30 M€ de nouveaux emprunts et 39,7 M€ de remboursement de capital de dette, l'encours de dette de Plaine Commune se réduit de 9,8 M€ en 2020 (-2,5%).

Cette réduction de l'encours, associé à la hausse de l'épargne brute, entraîne une réduction de la capacité de désendettement à 6 ans pour le budget principal (6,6 ans en intégrant la dette des budgets annexes).

	2016	2017	2018	2019	2020
Encours de dette (M€)	446	444,9	421,7	397,6	387,8
<i>Evolution</i>	-3,2%	-0,2%	-5,2%	-5,7%	-2,5%
Capacité de désendettement	10,4 ans	9,4 ans	7,4 ans	6,9 ans	6 ans

3. SECTION DE FONCTIONNEMENT

En section de fonctionnement, l'exécution des crédits, présentée ci-après, comprend l'ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes émis au cours de l'exercice concerné : les rattachements de charges et de produits sont donc intégrés.

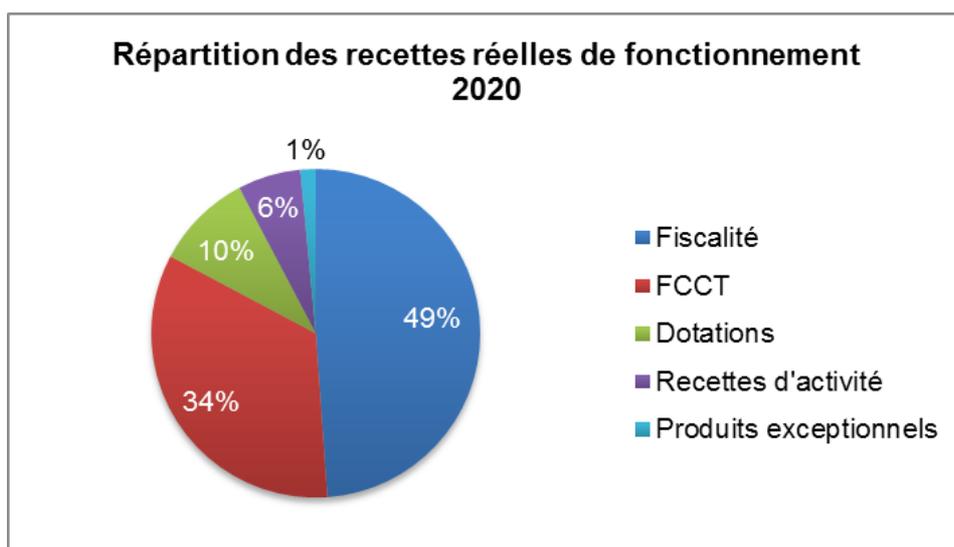
3.1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement perçues en 2020 s'élèvent à 353,1 M€ et sont en hausse de +0,3% par rapport à 2019.

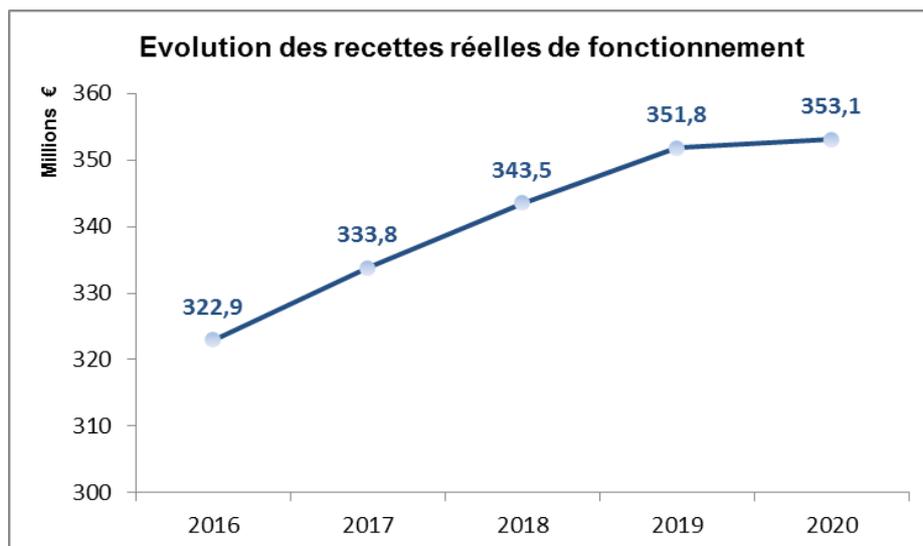
3.1.1. Présentation générale

	2019	2020
Fiscalité	170 936 943	172 549 206
<i>dont CFE</i>	115 560 688	116 504 368
<i>dont TEOM</i>	53 270 213	54 834 688
<i>dont autres recettes fiscales</i>	2 106 042	1 210 150
FCCT	119 192 811	119 614 236
Dotations	33 408 007	33 745 933
Recettes d'activité	21 612 948	21 783 916
<i>dont subventions perçues</i>	11 018 099	10 087 637
<i>dont produits des services</i>	10 594 850	11 696 279
Produits exceptionnels	6 680 103	5 356 841
TOTAL	351 830 812	353 050 132

La fiscalité directe est la principale recette de l'EPT (49%) alors que les contributions des villes à travers le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) sont depuis 2016 la seconde source de financement (34%). Les dotations (10%) et les recettes d'activité (6%), regroupant les subventions de fonctionnement perçues et les produits des services, varient en fonction des évolutions législatives et de l'activité annuelle. Les produits exceptionnels (hors produits des cessions) sont résiduels.



Depuis 2016, les recettes de fonctionnement de l'EPT augmentent de façon continue et à un rythme moyen de +2,3%, portées notamment par la hausse des produits de la fiscalité (CFE et TEOM). Le rythme de croissance ralentit en 2020 et les perspectives à court terme sont moins favorables avec les effets de la crise sanitaire et le transfert de la CFE à la Métropole du Grand Paris en 2023.



3.1.2. La fiscalité

La fiscalité représente la première source de financement de l'EPT. Elle regroupe 3 impôts et taxes :

- La cotisation foncière des entreprises (CFE) ;
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ;
- La taxe de séjour.

- La cotisation foncière des entreprises

Le produit de CFE perçu en 2020, hors rôles supplémentaires, est en hausse +3,0 M€. En l'absence d'augmentation du taux (38,49% depuis 2018), la progression du produit résulte de la variation physique des bases (+3,2%), conséquence du dynamisme du territoire.

	2016	2017	2018	2019	2020
Bases de CFE	276 608 776	287 248 394	294 013 857	286 072 144	295 360 856
<i>variation</i>	-0,4%	3,8%	2,3%	-2,7%	+3,2%
Produit	100 298 342	107 114 926	114 906 710	111 099 955	114 088 064
<i>variation</i>	2,7%	6,8%	7,3%	-3,3%	+2,7%
<i>dont effet taux</i>	3,2%	2,9%	3,3%	0%	0%

Les rôles supplémentaires perçus en 2020, qui correspondent aux corrections de recensement des bases fiscales apportées en cours d'année par les services fiscaux, s'élèvent à 2,4 M€, en baisse de -2,5 M€ par rapport à 2019.

La crise sanitaire et ses effets sur l'activité économique n'ont pas eu de conséquences sur le produit de la CFE en 2020, celui-ci étant garanti par l'Etat après sa notification en début d'année.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM finance exclusivement le service de collecte et de traitement des ordures ménagères, dont elle est la principale source de financement. Son produit en 2020 s'élève à 54,8 M€, en hausse de +2,9% par rapport à 2019.

Cette augmentation résulte à la fois de la variation physique des bases (+1,8%) et des hausses de taux nécessaires pour financer un coût du service en augmentation (+0,01 point pour les 8 villes du territoire au taux harmonisé et +0,26 point pour Saint-Ouen dont le taux est en cours d'harmonisation progressive sur une période de 9 ans depuis 2014).

Depuis 2016, le produit de la TEOM est en hausse continue et à un rythme moyen de +2,9% par an afin de permettre le financement du coût du service de collecte et de traitement des déchets, lui aussi en

augmentation constante (revalorisation des coûts des marchés de collecte, augmentation des tarifs du SYCTOM, nouvelles contraintes réglementaires, etc.).

	2016	2017	2018	2019	2020
Bases physiques	731 947 046	748 822 008	766 215 842	778 087 904	791 712 484
Taux 8 villes	6,85%	6,98%	6,94%	6,97%	6,98%
Taux Saint-Ouen	5,40%	5,62%	5,85%	6,09%	6,35%
Taux moyen pondéré	6,61%	6,75%	6,76%	6,82%	6,87%
Produit	48 834 420	50 724 454	52 131 105	53 270 213	54 834 688

- La taxe de séjour

La crise sanitaire a eu d'importantes conséquences sur le produit de la taxe de séjour, payée par les vacanciers auprès des hébergeurs de tourisme et reversée par ces derniers à l'EPT. Le produit perçu en 2020 s'élève à 1,2 M€, en baisse de -42,6% par rapport à 2019.

De plus, une part des versements effectués par les hébergeurs de tourisme correspondent à des nuitées antérieures à 2020. Ce décalage dans la perception des recettes a donc permis d'atténuer les effets de la crise sanitaire sur le produit de cette taxe directement liée à l'activité touristique sur le territoire.

3.1.3. Le fonds de compensation des charges territoriales

Les contributions des villes à travers le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) représentent plus du tiers des recettes de l'EPT. Il est composé de 5 parts :

- La part de droit commun qui tient compte de :
 - La fiscalité ménage additionnelle antérieurement perçue par Plaine Commune correspondant au produit de 2015. Cette composante est actualisée chaque année en fonction de l'inflation, soit 1,2% en 2020.
 - La dotation part salaires perçue par Plaine Commune en 2015 et qui transite par la MGP.
- La part liée aux transferts de compétences : pour 2020, le transfert du « pôle missions communales » de l'UT habitat d'Aubervilliers à la ville est intégré en année pleine pour un montant de 261 711 €.
- La part liée au pacte financier permettant ainsi le financement du projet de territoire : 750 000 €, montant équivalent à celui versé en 2019.
- La part permettant aux villes d'abonder des politiques publiques ou des projets qui comprend :
 - La participation de la ville de Saint-Denis dans le cadre du plan propreté grand centre-ville pour un montant de 300 000 €.
 - La participation de la ville d'Epinay-sur-Seine aux frais de fonctionnement du programme des aires de jeux livrés à compter de septembre 2019 pour un montant de 67 600 €.
- La part intégrant les flux financiers des conventions de mise à disposition entre les villes et Plaine Commune instaurée en 2019 et constituée d'un flux unique égal au solde entre ce que les villes paient à l'EPT et ce qu'elles perçoivent de l'EPT. Cette part connaît deux évolutions en 2020 :
 - L'actualisation annuelle en fonction de l'inflation, soit +1,2%.
 - L'actualisation en fonction des évolutions substantielles de périmètres des conventions l'année précédente.

La commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) a validé le montant définitif du FCCT annuel lors de sa réunion le 25 novembre 2020. Celui s'élève à 119,6 M€ en 2020, en hausse de +0,4% par rapport à 2019.

	TOTAL FCCT DEFINITIF 2019	TOTAL FCCT DEFINITIF 2020
Aubervilliers	18 735 448	18 692 678
Epinay	9 609 001	9 814 829
Ile-Saint-Denis	1 606 404	1 610 768
La Courneuve	13 517 445	13 488 832
Pierrefitte	4 225 627	4 279 962
Saint-Denis	39 800 057	39 876 667
Saint-Ouen	23 980 935	24 059 525
Stains	5 582 308	5 681 553
Villetaneuse	2 135 586	2 109 415
TOTAL	119 192 810	119 614 228

3.1.4. Les dotations de l'Etat

Globalement, l'EPT a perçu au titre des dotations 33,7 M€ en 2020, en légère hausse par rapport à 2019 (+1,0%). Ces dotations se répartissent de la manière suivante :

	2019	2020
Compensations fiscales	26 414 938	26 587 580
<i>dont DCRTP</i>	7 951 562	7 866 441
<i>dont FNGIR</i>	15 427 719	15 427 719
<i>dont compensations d'exonérations fiscales</i>	3 035 657	3 293 420
FPIC	4 090 910	4 090 911
FCTVA	2 829 764	2 918 936
Autres dotations	72 395	148 506
TOTAL	33 408 007	33 745 933

- Les compensations fiscales

Les compensations fiscales correspondent au remboursement par l'Etat des mesures décidées par celui-ci impactant le produit fiscal perçu par les collectivités. Elles s'élèvent à 26,6 M€ en 2020, en légère hausse de +0,7% par rapport à 2019.

Il s'agit d'une part des mesures de compensation de la suppression de la taxe professionnelle en 2010 à travers la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Cette première dotation fait désormais partie des variables d'ajustement à la baisse des dotations de l'Etat envers les collectivités et s'est réduite de -1,1% en 2020 à hauteur de 7,9 M€, tandis que la seconde est stable à hauteur de 15,4 M€.

D'autre part, l'Etat attribue des dotations de compensation des mesures d'exonération fiscales de CFE adoptées au niveau national. Le montant de ces allocations compensatrices s'élève à 3,3 M€ en 2020 et concernent notamment :

- Les exonérations de cotisation minimum pour les entreprises au chiffre d'affaires inférieur à 5 000 € (2,8 M€) instaurée en 2019 ;
- Les exonérations pour les entreprises situées en quartier prioritaire de la politique de la ville (0,4 M€).

- Le fonds de péréquation intercommunal et communal

Dans un souci de lisibilité, le mécanisme du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) est présenté dans cette partie à la fois en recettes, au titre des dotations, et en dépenses, celles-ci correspondant à des dépenses de transfert.

Le FPIC est un dispositif de péréquation horizontale entre collectivités. A l'échelle consolidée du territoire (villes et EPT réunis), Plaine Commune est à la fois contributeur et bénéficiaire du FPIC. Le solde du territoire est largement positif à hauteur de 7,4 M€ en 2020, celui-ci étant en hausse pour la troisième année consécutive.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prélèvement FPIC	-3 464 004	-6 431 809	-8 093 638	-7 472 503	-6 785 723	-6 458 021
Reversement FPIC	10 540 003	13 025 007	12 661 288	12 946 330	13 212 271	13 859 029
Solde territoire	7 075 999	6 593 198	4 567 650	5 473 827	6 426 548	7 401 008
<i>Evolution</i>		-6,8%	-30,7%	19,8%	17,4%	15,2%

Les prélèvements et reversements sont répartis entre les villes et l'EPT mais les règles de répartition de droit commun conduisent, depuis 2016, à faire supporter l'essentiel du prélèvement par l'EPT puisque les communes de plus de 10 000 habitants des 250 premiers rangs de dotation de solidarité urbaine (DSU) ainsi que les communes de moins de 10 000 habitants des 30 premiers rangs de DSU sont exonérées de prélèvement, celui-ci étant acquitté par leur intercommunalité. Or, sur les 9 villes de Plaine Commune, 8 sont exonérées de contribution au titre de classement en DSU cible (sauf Saint-Ouen).

L'EPT est ainsi contributeur net au FPIC à hauteur de -1,8 M€ en 2020, avec un reversement stable depuis 2015 et un prélèvement en légère baisse en 2020, et ce malgré le niveau de revenu par habitant le plus faible de l'ensemble des intercommunalités de métropole (40% en dessous de la moyenne nationale).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prélèvement Plaine Commune	-3 430 463	-5 846 938	-7 184 927	-6 748 797	-6 184 981	-5 915 952
Reversement Plaine Commune	4 090 911	4 090 912	4 090 912	4 090 912	4 090 910	4 090 911
Solde Plaine Commune	660 448	-1 756 026	-3 094 015	-2 657 885	-2 094 071	-1 825 041

- Le Fonds de compensation de la TVA

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) est une dotation destinée à assurer une compensation, au taux forfaitaire de 16,404%, de la charge de TVA que supportent les collectivités sur certaines de leurs dépenses et qu'elles ne peuvent récupérer par voie fiscale.

En fonctionnement, les dépenses éligibles à cette compensation sont celles relatives à l'entretien des bâtiments publics, de la voirie et des réseaux.

Le montant du FCTVA en fonctionnement perçu en 2020 s'élève à 2,9 M€, en hausse de +3,2% par rapport à 2019.

3.1.5. Les recettes d'activité

Les recettes d'activités perçues en 2020 s'élèvent à 21,9 M€, en légère hausse par rapport à 2019 (+1,1%).

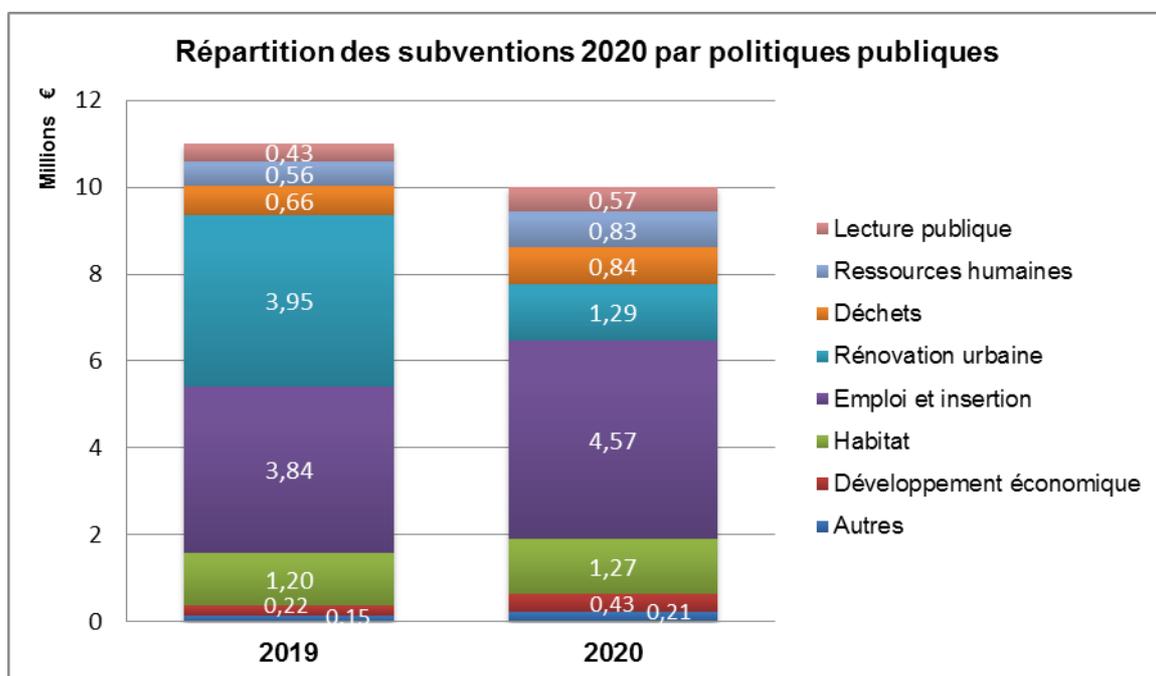
	2019	2020
Subventions	11 018 099	10 087 637
Produits des services	10 594 850	11 696 279
TOTAL	21 687 362	21 934 442

- Les subventions

Au cours de l'exercice 2020, Plaine Commune a perçu 10,1 M€ de subventions de fonctionnement. Le

montant global des subventions perçues est en baisse de près d'1 M€ par rapport à 2019 du fait d'une subvention importante de la masse salariale de la rénovation urbaine perçue début 2019 en rattrapage des années précédentes.

En dehors de cette baisse, l'ensemble des subventions perçues par politiques publiques est en augmentation. Les principaux domaines d'intervention sont l'emploi et l'insertion (subvention de la masse salariale notamment), la rénovation urbaine (idem) et l'habitat (opérations de requalification de l'habitat dégradé notamment).



- Les produits des services

Les produits des services perçus en 2020 s'élèvent à 11,7 M€ en 2020, en hausse de +10,4% par rapport à 2019. Néanmoins, cette augmentation masque une situation contrastée sur laquelle la crise sanitaire a eu des effets importants pour certaines catégories de produits.

En effet, le total des produits perçus englobe des émissions de titres effectuées pour régulariser d'un point de vue comptable les décisions d'exonération des loyers des entreprises locataires de biens dont Plaine Commune détient la propriété et de redevances d'occupation du domaine public pour les entreprises d'activité commerciale adoptées pour soutenir les entreprises du territoire durant les périodes de confinement.

Ces titres de recettes émis pour un montant global de 0,7 M€ sont neutres budgétairement puisqu'ils sont compensés par des dépenses d'un montant équivalent. En retraitant ces titres, les produits perçus s'élèvent à 11,0 M€.

	2019	2020
Occupation du domaine public	4 068 861	4 817 612
Redevance spéciale DAE et déchetteries	3 116 645	2 980 119
Contributions des villes à la DSIM	2 422 567	2 484 385
Revenus des immeubles	433 808	453 646
Quote-part masse salariale assainissement	147 996	86 850
Autres produits	404 973	161 813
TOTAL	10 594 850	10 984 424

Les principaux produits des services sont les redevances d'occupation du domaine public (droits de voirie, redevances pour travaux), les recettes liées à la compétence déchets (redevance spéciale pour les

déchets d'activité économique, recettes des déchetteries) et les contributions des villes à la direction des systèmes d'information mutualisée.

3.1.6. Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 5,4 M€ en 2020 et ils proviennent principalement des cessions immobilières réalisées (5 M€).

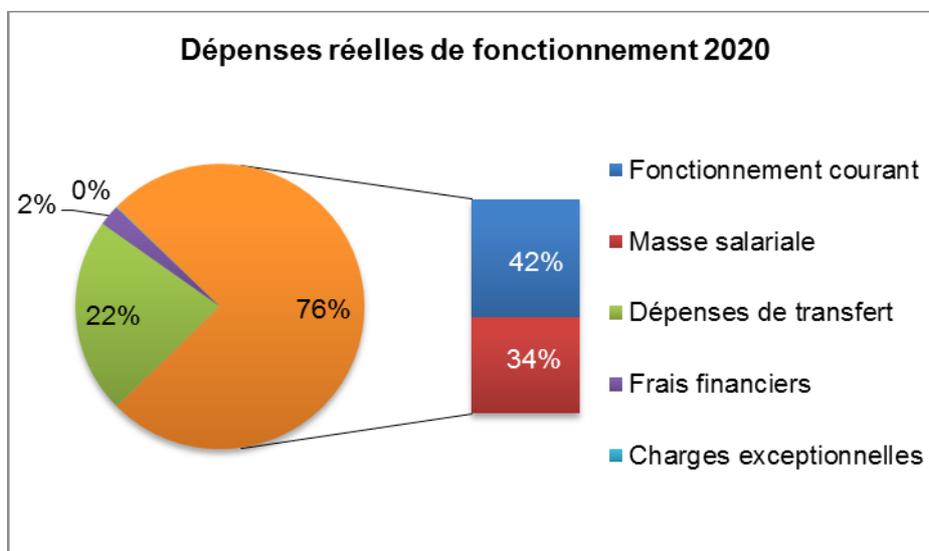
3.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2020 s'élèvent à 283,1 M€ et sont en hausse de +0,2% par rapport à 2019.

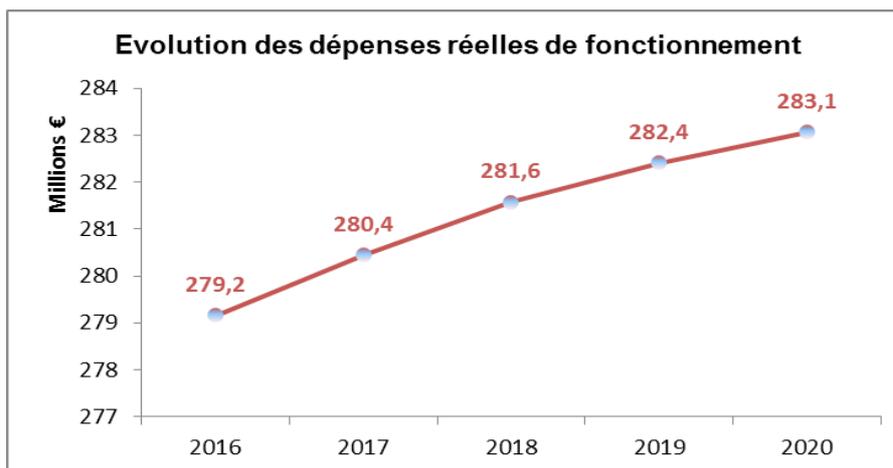
3.2.1. Présentation générale

	2019	2020
Dépenses de gestion	211 102 679	213 496 289
<i>Fonctionnement courant</i>	116 898 706	117 805 839
<i>Masse salariale</i>	94 203 973	95 690 450
Dépenses de transfert	63 086 192	62 601 462
Frais financiers	7 889 735	6 715 013
Charges exceptionnelles	328 739	254 390
TOTAL	282 407 346	283 067 154

Les dépenses de gestion représentent 76% des dépenses réelles de fonctionnement et se répartissent entre les dépenses de fonctionnement courant (42%) et la masse salariale (34%). Le second poste de dépenses est celui des dépenses de transfert (22%). Les frais financiers et les charges exceptionnelles complètent le montant total.



Depuis 2016, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de façon continue et à un rythme moyen de +0,3%. Ce rythme de croissance modéré s'explique à la fois par les efforts de maîtrise des dépenses de gestion entrepris depuis l'adoption du pacte financier et fiscal en 2017, un niveau élevé de vacances de postes qui a permis de contenir l'évolution de la masse salariale, un taux d'inflation assez faible sur la période et la baisse des frais financiers ces dernières années.



3.2.2. Les dépenses de fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant sont comptabilisées aux chapitres 11, 65 et 656. Elles correspondent globalement aux dépenses récurrentes et d'activités des services de l'EPT, hors frais de personnel.

En accord avec le retraitement des titres émis pour régulariser d'un point de vue comptable les exonérations accordées pour lutter contre les effets de la crise sanitaire, il convient de retraiter également les mandats de subventions émis à cet effet à hauteur de 0,7 M€.

En tenant compte de ces retraitements, les dépenses de fonctionnement courant réalisées en 2020 s'élèvent à 117,1 M€, soit +0,2% par rapport à 2019. Hors compétences déchets, les dépenses de fonctionnement courant sont en baisse de -0,5%.

	2019	2020
Energie et consommables	5 430 759	5 529 808
Fournitures et équipements	5 708 052	5 727 081
Prestations de services	52 943 130	53 664 939
Locations et immobilier	2 666 417	2 230 816
Entretien et réparations	27 823 308	28 895 175
Assurances et documentation	4 697 621	5 013 399
Communication et évènementiel	2 945 649	2 016 007
Taxes et impôts	404 571	352 181
Indemnités et frais des élus	558 796	492 630
Pertes sur créances irrécouvrables	213 498	222 874
Subventions versées	5 874 238	5 983 777
Divers	7 632 667	6 965 294
TOTAL	116 898 706	117 093 984
TOTAL Hors compétence déchets	66 742 745	66 380 322

L'exécution des dépenses de fonctionnement courant (117,1 M€ pour 122,3 M€ de crédits ouverts, soit un taux de réalisation de 95%) est marquée par la crise sanitaire.

En effet, celle-ci a engendré des dépenses supplémentaires pour l'acquisition d'équipements de protection pour les agents (+0,5 M€) et le renforcement des prestations de nettoyage et de désinfection des locaux (+0,3 M€).

Par ailleurs, les périodes de confinement ont également eu pour effet de réduire certaines dépenses par rapport à 2019 notamment la fourniture en électricité et en carburants (-0,3 M€) avec la moindre utilisation des locaux et des véhicules. La crise sanitaire a également entraîné la réduction des dépenses de communication ou celles liées à l'organisation d'évènements publics (-0,9 M€ sur cette catégorie de

dépenses).

En dehors de la gestion de la crise sanitaire, des moyens supplémentaires ont notamment été alloués à la gestion du cadre de vie et de la quotidienneté (propreté urbaine, espaces verts, entretien de la voirie) et à la gestion des déchets. Ces politiques représentent plus de 70% des crédits de fonctionnement courant de l'EPT.

	Crédits d'activité	Répartition
Cadre de vie	82 326 806	70,3%
Déchets ménagers	50 713 662	43,3%
Gestion des espaces urbains	30 309 014	25,9%
Politique de l'eau et d'assainissement	1 304 130	1,1%
Fabriquer la ville	13 568 587	11,6%
Aménagement des espaces publics	10 528 552	9,0%
Aménagement urbain	5 985	0,0%
Foncier	398 620	0,3%
Habitat	2 136 942	1,8%
Mobilité	5 890	0,0%
Rénovation urbaine	463 750	0,4%
Urbanisme réglementaire	28 848	0,0%
Vivre ensemble et dynamique territoriale	7 441 068	6,4%
Lecture Publique	2 137 748	1,8%
Emploi-Insertion	2 914 728	2,5%
Développement économique	2 388 593	2,0%
Stratégie pour le territoire	2 522 703	2,2%
Communication	2 076 138	1,8%
Gouvernance de la coopérative de ville	153 862	0,1%
Projet de territoire	42 106	0,0%
Ecologie urbaine	250 597	0,2%
Politiques supports et moyens généraux	11 234 819	9,6%
Bâtiments et logistique	5 637 508	4,8%
Commande publique et affaires juridiques	1 405 568	1,2%
Conseil interne et pilotage	47 160	0,0%
Finances	311 540	0,3%
Ressources humaines	2 472 854	2,1%
Système d'information	1 360 189	1,2%
TOTAL	117 093 984	100%

3.2.3. Les dépenses de personnel

La masse salariale a représenté en 2020 une dépense de 95,7 M€, en hausse de +1,6% par rapport à 2019.

	2019	2020
Rémunérations des agents	68 228 742	69 545 887
<i>dont traitements</i>	<i>48 069 972</i>	<i>47 890 864</i>
<i>dont régime indemnitaire</i>	<i>20 158 770</i>	<i>21 655 022</i>
Versement transport	1 260 884	1 379 897
Cotisations sociales et patronales	23 044 054	23 145 418
Cotisations au CNFPT et au CDG	777 207	642 978
Allocations chômage	495 487	514 901
Autres charges sociales	212 373	274 904
Médecine du travail	185 225	186 465
TOTAL	94 203 973	95 690 450

L'exécution des dépenses de personnel en 2020 (95,7 M€ pour 97,3 M€ de crédits ouverts, soit un taux

de réalisation de 98,3%) est marquée par la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire adopté en décembre 2019, le RIFSEEP, qui explique en grande partie la hausse de cette catégorie de dépenses (+1,5 M€).

La répartition de la masse salariale entre les départements et les directions de la collectivité est le reflet de celle du nombre d'agents. Les services techniques représentent notamment près de 55% de la masse salariale alors que le département développement et animation du territoire en représente 23%.

	Masse salariale	Répartition
Services techniques	52 343 236	54,7%
Bâtiments et logistique	711 723	0,7%
Cadre de vie et service transverse	45 605 875	47,7%
Déchets	4 465 656	4,7%
Eau et assainissement*	-	0,0%
Espaces publics et déplacement	1 344 663	1,4%
Mobilité	215 319	0,2%
Développement urbain et social	8 502 825	8,9%
Aménagement	4 949 963	5,2%
Habitat	1 627 354	1,7%
Rénovation urbaine	1 669 452	1,7%
Urbanisme règlementaire	256 056	0,3%
Développement et animation du territoire	22 284 087	23,3%
Lecture Publique	14 183 192	14,8%
Emploi-Insertion	5 223 000	5,5%
Développement économique	2 877 896	3,0%
Direction générale et cabinet	3 848 508	4,0%
Communication	1 582 900	1,7%
Direction générale	783 985	0,8%
Stratégie territoriale	623 239	0,7%
Ecologie urbaine	390 781	0,4%
Cabinet	467 603	0,5%
Ressources	8 711 794	9,1%
Commande publique et affaires juridiques**	0	0,0%
Pilotage des politiques publiques**	0	0,0%
Finances**	0	0,0%
Ressources humaines	3 237 743	3,4%
Système d'information	3 420 777	3,6%
TOTAL	95 690 450	100,0%

* La masse salariale de la direction de l'eau et de l'assainissement est inscrite sur le budget annexe assainissement

** La masse salariale de ces directions est gérée au niveau du département ressources

3.2.4. Zoom sur la politique publique de gestion des déchets

La gestion des déchets est une politique publique singulière d'un point de vue budgétaire, dans le sens où son financement est assuré quasi-exclusivement par une recette spécifique : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Elle représente par ailleurs une part significative des dépenses de gestion de Plaine Commune avec 50,7 M€ de dépenses de fonctionnement courant et 4,5 M€ de masse salariale soit 25,8% de l'ensemble des dépenses de gestion en 2020.

Le budget de gestion des déchets est géré de manière à ce qu'il soit globalement équilibré en dépenses et en recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement. L'écart entre les recettes perçues et les dépenses réalisées en 2020 s'explique par le faible taux de réalisation des dépenses d'investissement prévues au budget (1,0 M€ pour 3,3 M€ de crédits ouverts, soit 29%) notamment en raison des

décalages opérationnels induits par la crise sanitaire.

	2019	2020
Dépenses de fonctionnement	54 441 023	55 204 470
<i>dont fonctionnement courant</i>	50 155 962	50 713 662
<i>dont masse salariale</i>	4 233 173	4 465 656
<i>dont dépenses exceptionnelles</i>	51 888	25 152
Dépenses d'investissement	1 825 651	953 451
TOTAL DEPENSES	56 266 674	56 157 921
Recettes de fonctionnement	57 625 109	58 656 002
<i>dont TEOM</i>	53 402 369	54 834 688
<i>dont produit des services</i>	3 378 439	2 960 279
<i>dont subventions</i>	696 999	861 034
<i>dont recettes exceptionnelles</i>	147 302	0
TOTAL RECETTES	57 625 109	58 656 002

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, il sera proposé que cette politique publique soit gérée en budget annexe à compter de 2022 pour mieux tenir compte de sa spécificité.

3.2.5. Les dépenses de transfert

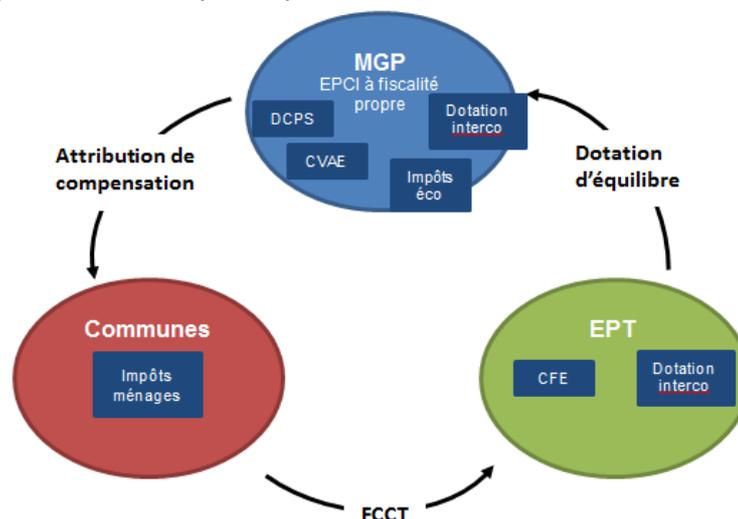
Les dépenses de transfert regroupent les versements à d'autres entités publiques concernant la fiscalité ou différentes dotations. Elles s'élèvent à 62,6 M€ en 2020, en baisse de -0,8% par rapport à 2019.

	2019	2020
Dotations d'équilibre à la MGP	56 592 216	56 568 703
Reversement au FPIC	6 184 981	5 915 952
Reversement du produit de la taxe de séjour	308 995	116 807
TOTAL	63 086 192	62 601 462

- La dotation d'équilibre à la MGP

L'architecture financière entre la MGP, les EPT et les communes fonctionne de la manière suivante :

- La MGP perçoit la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ainsi que différentes taxes économiques et dotations, puis reverse aux communes membres des attributions de compensation ;
- Les villes perçoivent les impôts ménages et financent les EPT à travers les fonds de compensation des charges territoriales ;
- Les EPT perçoivent la CFE ainsi qu'une part de la dotation d'intercommunalité et reversent une dotation d'équilibre à la MGP pour équilibrer ce circuit financier.



La dotation d'intercommunalité versée en 2020 à la MGP s'élève à 56,6 M€, à un niveau quasi-stable par rapport à 2019.

- Le reversement au FPIC

Comme évoqué précédemment, Plaine Commune est contributeur au FPIC en raison d'un potentiel financier supérieur à la moyenne des EPCI. Le montant du reversement s'élève à 5,9 M€ en 2020, en baisse de -4,3% par rapport à 2019.

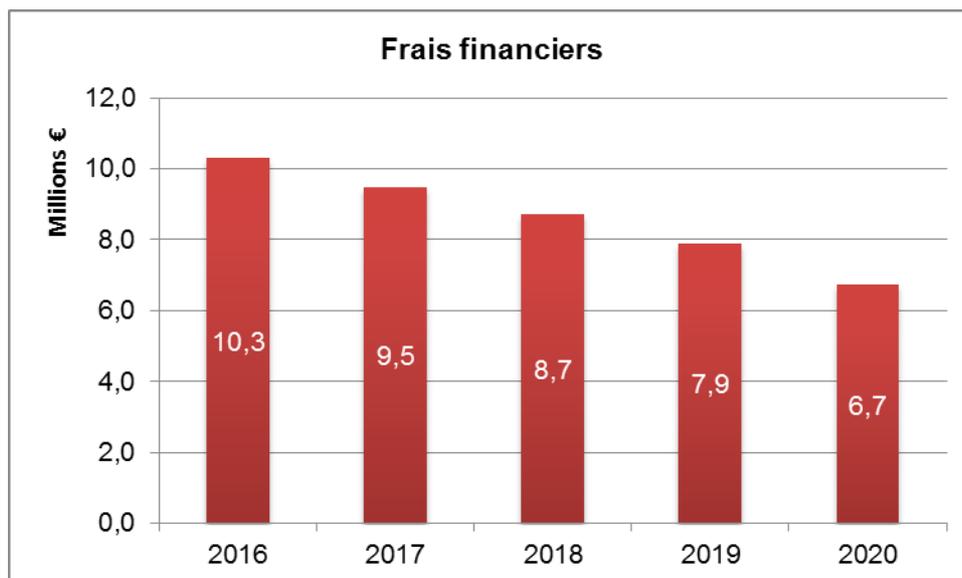
- Le reversement du produit de la taxe de séjour

Les lois de finances de 2016 et 2019 ont instauré des taxes additionnelles à la taxe de séjour perçue par Plaine Commune respectivement pour le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis à hauteur de 10% et pour la Société du Grand Paris à hauteur de 15%.

Les reversements effectués en 2020 s'élèvent à 0,1 M€ pour 1,2 M€ de produits perçus. En accord avec le Conseil départemental et la Société du Grand Paris, des reversements complémentaires seront réalisés en 2021 pour atteindre les 25% de produit à reverser.

3.2.6. Les frais financiers

Du fait de la réduction de l'encours de dette ces dernières années, du contexte avec des taux d'intérêt extrêmement bas et de la gestion active menée par la collectivité, les frais financiers sont en constante diminution depuis 2016.



En 2020, Plaine Commune a payé 6,6 M€ au titre des intérêts de sa dette et 0,4 M€ au titre des intérêts des dettes transférées par les villes, auxquels il convient de retrancher -0,3 M€ au titre des ICNE constatés d'avance.

3.2.7. Les dépenses exceptionnelles

Les dépenses exceptionnelles s'élèvent à 0,3 M€ en 2020 et correspondent essentiellement à des annulations de titres de recettes sur exercices antérieurs.

4. SECTION D'INVESTISSEMENT

En section d'investissement, l'exécution des crédits, présentée ci-après, comprend l'ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes émis au cours de l'exercice concernée : les restes à réaliser en dépenses et en recettes ne sont donc pas intégrés.

4.1. Les dépenses d'investissement

4.1.1. Présentation générale

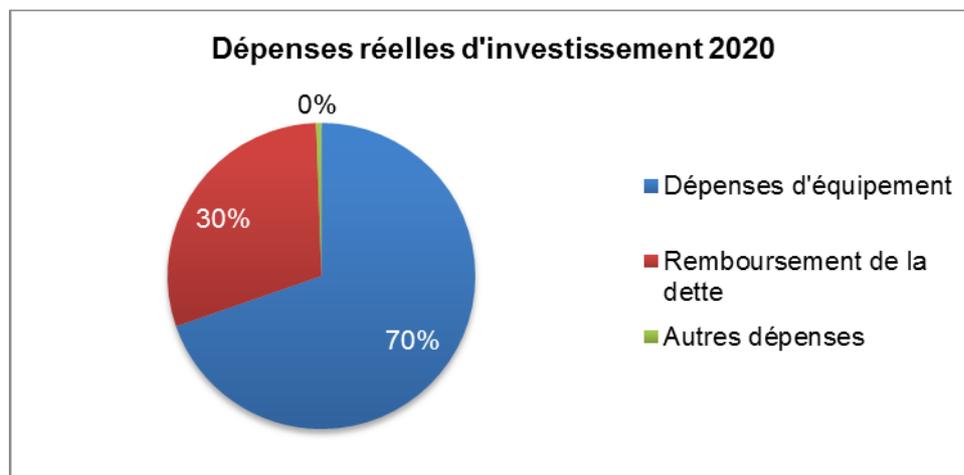
Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2020 s'élèvent à 133,2 M€ et sont en hausse de +19% par rapport à 2019.

	2019	2020
Dépenses d'équipement	71 922 459	92 829 428
Remboursement de la dette	39 089 022	39 682 080
Autres dépenses	922 150	732 534
TOTAL	111 933 632	133 244 042

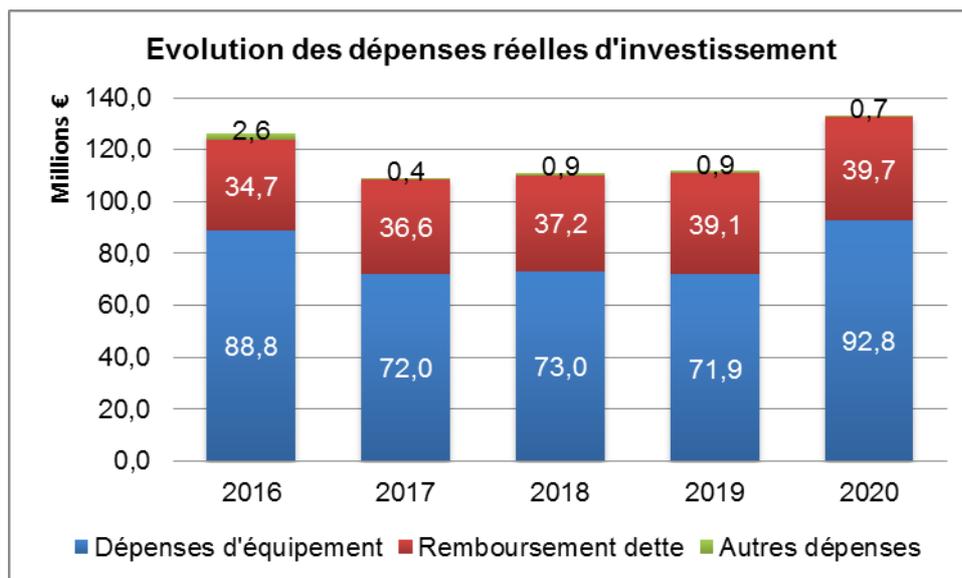
Les dépenses d'investissement peuvent être classées en 3 catégories :

- Les dépenses d'équipement qui regroupent toutes les dépenses directes d'investissement (travaux, acquisitions, grosses réparations, subventions versées) ;
- Le remboursement du capital de la dette ;
- Les autres dépenses qui regroupent les prises de participation, les autres immobilisations financières (dépôts de caution, prêts et avances remboursables) et les opérations réalisées pour le compte de tiers.

Les dépenses d'équipement représentent 70% des dépenses réelles d'investissement et le remboursement en capital de la dette 30%, les autres dépenses étant résiduelles.



Après une baisse entre 2016 et 2017, puis une stabilisation jusqu'en 2019, les dépenses d'investissement sont en hausse en 2020 portées par l'augmentation des dépenses d'équipement qui retrouvent leur niveau de 2016.



4.1.2. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont comptabilisées aux chapitres 20, 21, 23 et 204 et comprennent l'ensemble des dépenses liées à des immobilisations incorporelles (études avant travaux, licences, brevets), à des immobilisations corporelles (travaux neufs, grosses réparations sur le patrimoine existant, acquisition de matériel ou de mobilier) ainsi que les subventions versées à des tiers pour réaliser des investissements.

En 2020, Plaine Commune a réalisé 92,8 M€ de dépenses d'équipement, un niveau largement supérieur à celui de 2019 (+29%) et le plus haut niveau atteint depuis 2015. Le taux de réalisation est de 68,4% (135,6 M€ de crédits ouverts), également en hausse par rapport à 2019 (+2,9%) bien que ce taux nécessite encore d'être amélioré.

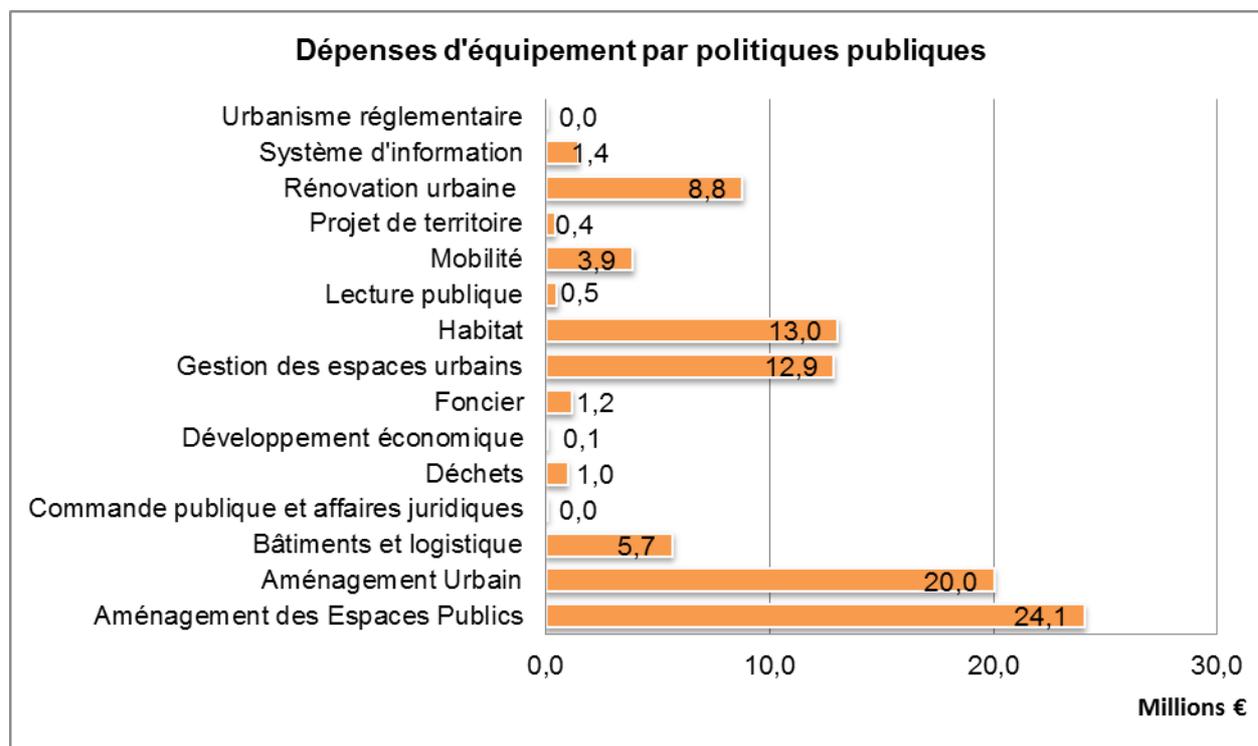
La hausse des dépenses concernent autant les dépenses d'immobilisations incorporelles, celles d'immobilisations corporelles que les subventions versées.

	2019	2020	Evolution
Immobilisations incorporelles	5 881 469	7 622 096	29,6%
Immobilisations corporelles	45 111 370	53 754 625	19,2%
Subventions versées	20 929 620	31 452 708	50,3%
TOTAL	71 922 459	92 829 428	29,1%

Les dépenses d'équipement concernent en majorité des immobilisations incorporelles même si Plaine Commune a versé 31,5 M€ de subventions en 2021, un volume en hausse de plus de 50% par rapport à 2019, notamment pour les politiques publiques de l'aménagement urbain et de l'habitat :

- 9,5 M€ dans le cadre de projets urbains partenariaux (PUP) pour les opérations d'aménagement Wonder à Saint-Ouen (8,3 M€) et Confluence à Saint-Denis (1,1 M€) après perception de recettes équivalentes versées par les aménageurs ;
- 8,2 M€ pour les différents dispositifs de résorption de l'habitat indigne et insalubre sur le territoire (PRUI Saint-Denis, PNRQAD Aubervilliers, La Courneuve, Pierrefitte, Stains) ;
- 4,9 M€ de contribution à la SOLIDEO pour la réalisation des équipements olympiques ;
- 3,9 M€ en participation aux opérations d'aménagement sur le territoire (éco-quartier fluvial à L'île-Saint-Denis, centre-ville de Pierrefitte, Port Chemin vert à Aubervilliers, Montjoie à Saint-Denis) ;
- 2,3 M€ en soutien au logement social pour Plaine Commune Habitat et l'OPH d'Aubervilliers ;
- 1,4 M€ pour le fonds d'intervention dans les quartiers (FIQ) ;
- 0,7 M€ pour le PIA rénovation thermique.

Au global, les dépenses d'équipements se répartissent de la manière suivante :



Outre les subventions versées mentionnées précédemment, les principales réalisations de l'année 2020 sont les suivantes :

- **En termes d'aménagement des espaces publics** : l'entrée en phase travaux du franchissement urbain Pleyel à Saint-Denis (16,1 M€) et la poursuite des travaux pour les opérations Quartier Nord ANRU à La Courneuve (1,4 M€), Campus Condorcet à Aubervilliers (1,1 M€), Réserve C1 à Epinay-sur-Seine (1,1 M€) ou Cœurville à Stains (0,5 M€).
- **En termes de rénovation urbaine** : les premières acquisitions foncières dans le cadre du NPNRU Centre-ville Basilique à Saint-Denis (7,7 M€).
- **En termes de mobilité** : l'accompagnement des travaux sur l'amélioration du tramway T1 (1 M€).
- **En termes d'équipements pour les habitants** : la construction de la médiathèque de Villetaneuse (3,4 M€).
- **En termes gestion des espaces urbains et de cadre de vie** : les crédits courants déconcentrés pour les petits investissements à la main des villes (5,7 M€) et l'ensemble des politiques patrimoniales de voirie (1,7 M€), d'espaces verts (1,1 M€) et d'éclairage public (3,1 M€).
- **En termes d'investissements pour les conditions de travail et les moyens de l'administration** : l'entretien des bâtiments territoriaux (1,2 M€), les acquisitions de matériels et de véhicules (1,5 M€) et les acquisitions informatiques (1,4 M€).

4.1.3. Le remboursement de la dette

Les dépenses de remboursement en capital de la dette s'élèvent à 39,7 M€ en 2020 et sont en augmentation de +1,5% par rapport à 2019. Cette augmentation, malgré la baisse de l'encours de dette pour une cinquième année consécutive, résulte du profil d'amortissement progressif d'une majorité des emprunts souscrits.

Le remboursement en capital de la dette concerne tant les emprunts souscrits par Plaine Commune que les emprunts transférés par les villes.

	2019	2020
Dettes propres	37 349 679	38 229 399
Dettes transférées des villes	1 739 343	1 452 681
TOTAL	39 089 022	39 682 080

Les opérations de refinancement de la dette, équilibrées en dépenses et en recettes, ne sont pas incluses dans les montants présentés afin de ne pas fausser les comparaisons d'une année à l'autre.

4.1.4. Les autres dépenses d'investissement

Les autres dépenses d'investissement comprennent :

- Une avance remboursable de 500 000 € versée au fonds régional Résilience de soutien aux TPE et aux PME afin d'accompagner les entreprises du territoire dans le contexte de la crise sanitaire ;
- 185 291 € d'opérations effectuées pour le compte de tiers ;
- 25 000 € de prises de participation.

4.2. Les recettes d'investissement

4.2.1. Présentation générale

Les recettes réelles d'investissement réalisées en 2020 s'élèvent à 102,9 M€ et sont en hausse de +37% par rapport à 2019.

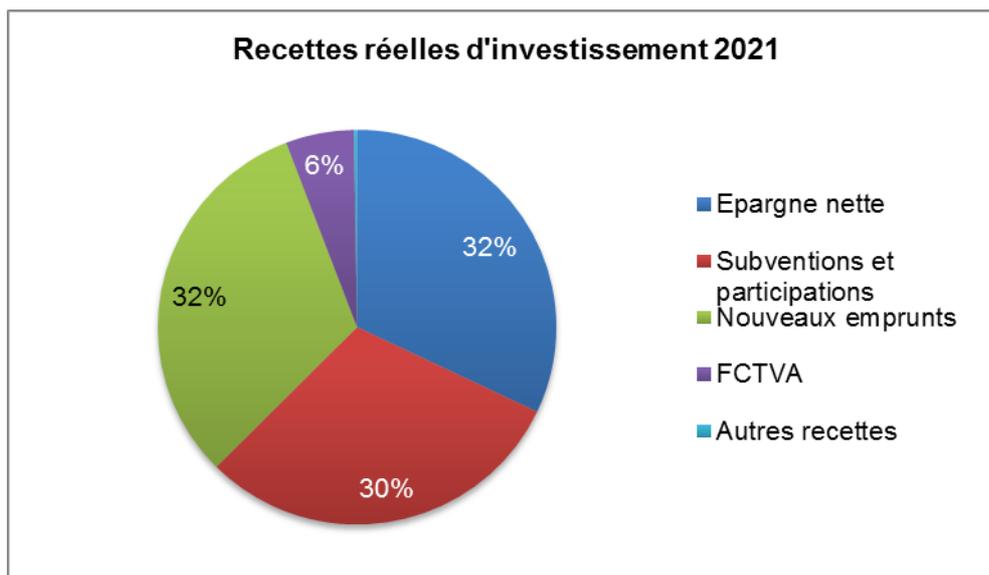
	2019	2020
Excédents de fonctionnement capitalisés	33 159 304	38 620 721
Subventions et participations	19 818 796	28 760 248
Nouveaux emprunts	15 000 000	30 000 000
FCTVA	6 763 421	5 235 235
Autres recettes	83 077	236 177
TOTAL	74 824 598	102 852 382

La reprise des excédents de fonctionnement capitalisés et des déficits d'investissement passés (qui constituent une dépense d'ordre) en année n+1 nuit à une lecture compréhensible du financement des investissements. Ainsi, il est préférable d'opérer un retraitement particulier pour mieux donner à voir le financement des investissements et la place de l'épargne nette dans celui-ci.

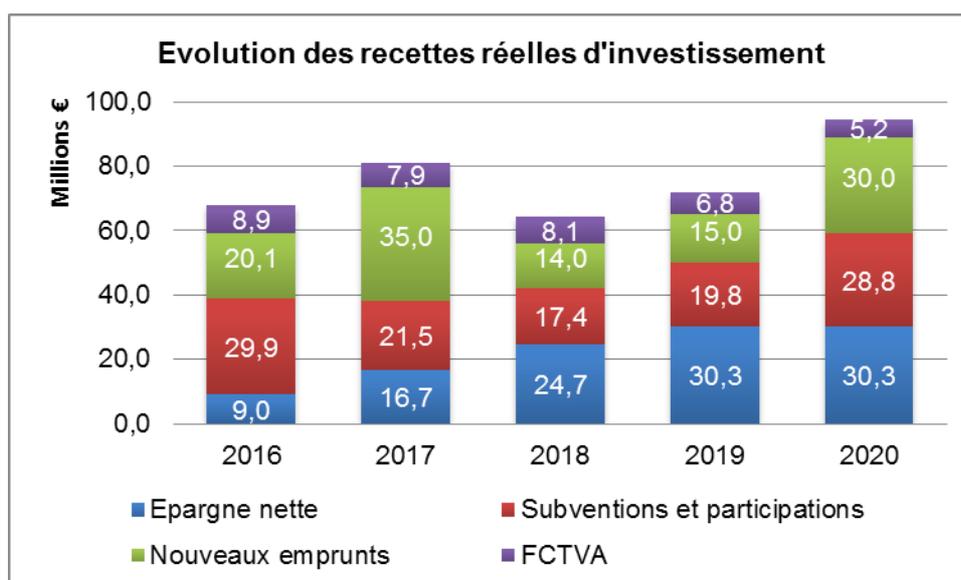
	2019	2020
Epargne nette	30 334 444	30 300 898
Subventions et participations	19 818 796	28 760 248
Nouveaux emprunts	15 000 000	30 000 000
FCTVA	6 763 421	5 235 235
Autres recettes	83 077	236 177
TOTAL	71 999 738	94 532 558

L'épargne nette est le témoin de la capacité d'autofinancement des investissements de la collectivité par l'excédent de la section de fonctionnement. Elle est constituée du solde de l'épargne brute et des dépenses de remboursement en capital de la dette.

L'épargne nette constitue la première source de financement des investissements de Plaine Commune, à un niveau proche de celui des nouveaux emprunts et des subventions et participations. Le FCTVA complète les recettes d'investissement, les autres recettes étant résiduelles.



Les recettes d'investissement sont variables d'une année sur l'autre en fonction des subventions et participations perçues ainsi que des nouveaux emprunts souscrits. Elles sont néanmoins en hausse de +38,8% depuis 2016, celle-ci étant portée par l'augmentation de l'épargne nette et de la capacité d'autofinancement des investissements.



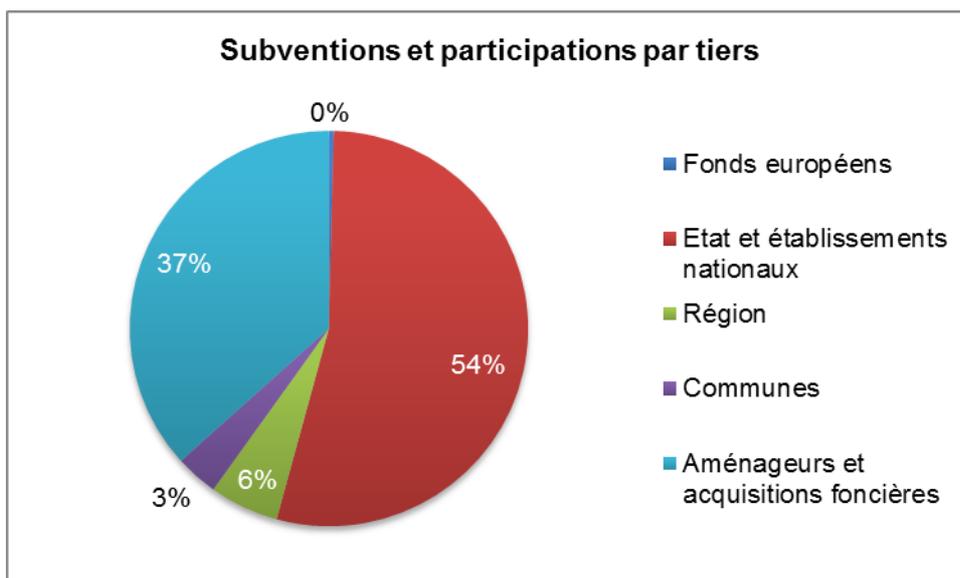
4.2.2. Les subventions et les participations perçues

Les subventions et les participations sont comptabilisées aux chapitres 13, 21, 23 et 204 et comprennent l'ensemble des recettes liées à la réalisation d'études ou d'opérations en investissement.

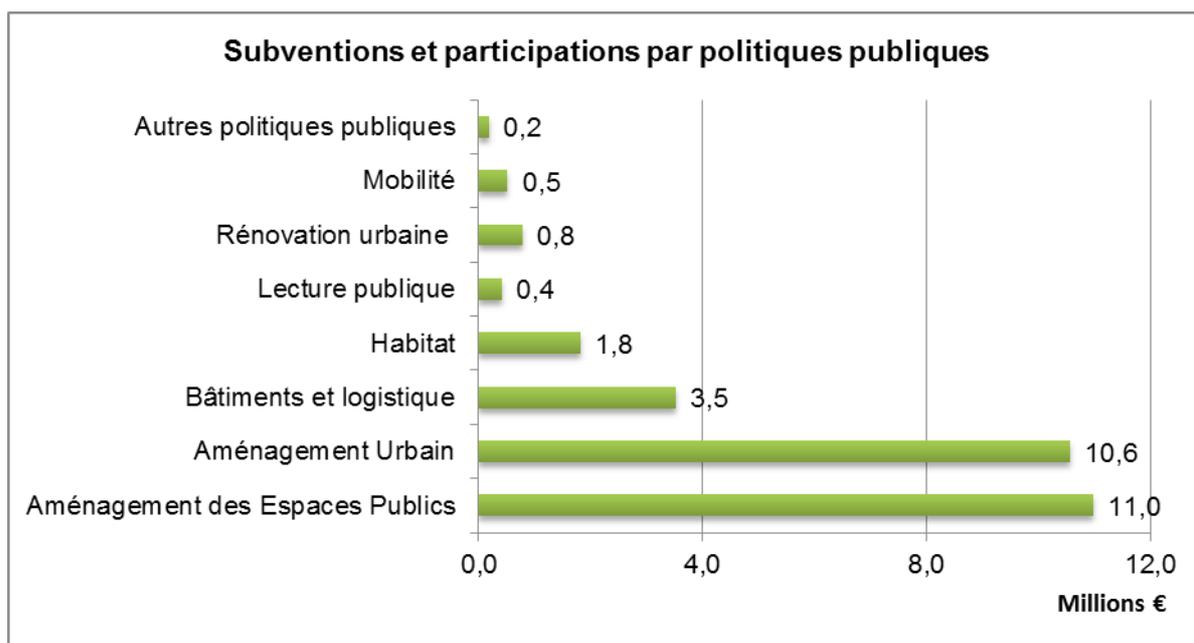
En 2020, Plaine Commune a perçu 28,8 M€ de subventions et de participations, un niveau largement supérieur à celui de 2019 (+45,1%) et le plus haut niveau atteint depuis 2016. Le taux de réalisation est de 56,9% (50,5 M€ de crédits ouverts), également en hausse depuis 2019 (+13%), bien que ce taux nécessite encore d'être amélioré.

L'analyse par tiers montre que l'Etat et l'ensemble des établissements publics nationaux (dont la SOLIDEO) sont les premiers contributeurs devant la Région, les communes membres et les dispositifs européens. L'importance des versements effectués par les aménageurs est liée à la perception de 3 participations dans le cadre de projets urbains partenariaux (PUP) pour les opérations Wonder (8,3 M€) et Arago (1 M€) à Saint-Ouen ainsi que Confluence à Saint-Denis (1,1 M€). Ces participations sont

reversées ensuite aux communes.



L'aménagement des espaces publics et l'aménagement urbain sont les principales politiques publiques bénéficiaires de subventions et de participations.



Les principales opérations bénéficiaires de subventions ou de participations sont les suivantes :

- Franchissement urbain Pleyel : 6,8 M€
- JOP Canal : 2,1 M€
- Médiathèque de Villetaneuse : 1,8 M€
- Médiathèque de Stains : 1,1 M€
- Fonds d'intervention dans les quartiers (FIQ) : 1 M€
- PIA rénovation thermique : 0,8 M€
- ANRU Pierre Semard à Saint-Denis : 0,6 M€
- ANRU Saint-Rémy Joliot-Curie à Saint-Denis : 0,4 M€
- Bibliothèques numériques de référence : 0,4 M€

4.2.3. Les nouveaux emprunts

En 2021, Plaine Commune a réalisé 30 M€ de nouveaux emprunts répartis en 3 contrats dont les caractéristiques sont présentés en annexe dans le rapport sur l'état de la dette 2021.

Ce niveau d'emprunt, en hausse par rapport à 2019, reste inférieur au capital de dette remboursé durant l'exercice, ce qui permet à la collectivité de se désendetter.

4.2.4. Le Fonds de compensation de la TVA

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) est une dotation destinée à assurer une compensation, au taux forfaitaire de 16,404%, de la charge de TVA que supportent les collectivités sur certaines de leurs dépenses et qu'elles ne peuvent récupérer par voie fiscale.

En investissement, les dépenses éligibles à cette compensation sont notamment celles relatives aux immobilisations corporelles.

Le montant du FCTVA en investissement perçu en 2020 s'élève à 5,2 M€, en baisse de -22,6% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par la part plus importante de dépenses réalisées au cours de l'exercice sur des comptes inéligibles.

5. RESULTATS DE CLOTURE ET AFFECTATION AU BP 2021

5.1. Résultats de clôture

L'exercice 2020 a été clôturé avec un excédent global de 6,9 M€, composé d'un excédent de fonctionnement de 37,7 M€ et d'un déficit d'investissement de -30,8 M€.

En ajoutant les restes à réaliser en investissement, qui sont à reprendre au budget 2021, le résultat cumulé reste excédentaire à hauteur de 5,1 M€.

	2019	2020
Résultat de fonctionnement	38 620 721 €	37 740 963 €
Résultat d'investissement	- 32 689 097 €	- 30 838 742 €
Résultat de clôture	5 931 624 €	6 902 221 €
Restes à réaliser (recettes)	6 620 645 €	8 577 982 €
Restes à réaliser (dépenses)	9 852 215 €	10 383 767 €
Solde des restes à réaliser	- 3 231 570 €	- 1 805 785 €
Résultat cumulé	2 700 055 €	5 096 436 €

Le résultat cumulé en 2020 est forte hausse par rapport à 2019 du fait de la souscription d'un emprunt en fin d'exercice ayant permis de réduire le déficit de la section de l'investissement.

5.2. Reprise et affectation des résultats 2020 au budget 2021

Après la prise en charge obligatoire des déficits de la section d'investissement et des restes à réaliser, le résultat cumulé sera repris et affecté au compte 1068 (recette d'investissement) pour permettre de réduire le besoin d'emprunt sur l'exercice 2021.

Conclusion :

Il est demandé aux membres du Conseil de territoire :

- D'approuver le compte de gestion
- D'approuver le compte administratif 2020 du budget principal de Plaine Commune en concordance avec le compte de gestion du comptable public

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE - EPT Plaine Commune (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005786700018

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Saint-Denis municipale

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	182
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	198
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	236
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	283
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	285
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	286
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	288
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	289
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	290
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	291
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	292
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	293
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	294
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	299
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	303
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	304
C3.6 - Identification des flux croisés	306
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	307

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 20005786700	EPT Plaine Commune Budget Principal	CA 2020
---	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	437 806
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	646,56	0
2	Produit des impositions directes/population	260,59	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	806,41	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0,29	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,80 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,42 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26,35 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
7588

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires Délibération n° 0004/06 du 31/01/2006.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	316 326 972,40	G	354 067 935,62
	Section d'investissement	B	134 261 845,24	H	136 112 200,03

		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	32 689 097,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	483 277 914,64	= G+H+I+J	490 180 135,65

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	10 383 766,85	L	8 577 891,68
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	10 383 766,85	= K+L	8 577 891,68

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	316 326 972,40	= G+I+K	354 067 935,62
	Section d'investissement	= B+D+F	177 334 709,09	= H+J+L	144 690 091,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	493 661 681,49	= G+H+I+J+K+L	498 758 027,33

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	10 383 766,85	L	8 577 891,68
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		7 995 561,01
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 058,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	7 692,67
154	Opération d'équipement n° 154	119 114,62	
159	Opération d'équipement n° 159	125 127,60	
162	Opération d'équipement n° 162	260 000,00	
165	Opération d'équipement n° 165	85 804,80	
176	Opération d'équipement n° 176	45 360,00	
216	Opération d'équipement n° 216	418 223,62	
217	Opération d'équipement n° 217	1 159 021,47	
221	Opération d'équipement n° 221	13 881,16	
230	Opération d'équipement n° 230	21 009,64	
236	Opération d'équipement n° 236	613 575,00	
241	Opération d'équipement n° 241	18,00	
268	Opération d'équipement n° 268	40 745,52	
272	Opération d'équipement n° 272	37 179,08	
279	Opération d'équipement n° 279	371 326,06	
297	Opération d'équipement n° 297	71 436,33	
305	Opération d'équipement n° 305	181 824,36	
308	Opération d'équipement n° 308	89 933,75	
372	Opération d'équipement n° 372	11 757,97	
391	Opération d'équipement n° 391	85 540,75	
392	Opération d'équipement n° 392	25 693,12	
393	Opération d'équipement n° 393	463 462,77	
411	Opération d'équipement n° 411	11 253,23	
421	Opération d'équipement n° 421	69 745,80	
425	Opération d'équipement n° 425	73 692,00	
429	Opération d'équipement n° 429	120 551,72	
439	Opération d'équipement n° 439	786 270,09	
464	Opération d'équipement n° 464	3 982 789,44	
467	Opération d'équipement n° 467	2 168,40	
475	Opération d'équipement n° 475	608 430,25	
495	Opération d'équipement n° 495	11 046,93	
497	Opération d'équipement n° 497	11 966,26	
506	Opération d'équipement n° 506	4 140,00	
512	Opération d'équipement n° 512	25 510,92	
517	Opération d'équipement n° 517	6 429,84	
527	Opération d'équipement n° 527	28 510,74	
530	Opération d'équipement n° 530	32 194,54	
533	Opération d'équipement n° 533	3 200,35	
553	Opération d'équipement n° 553	26 496,00	
64	Opération d'équipement n° 64	153 414,10	
82	Opération d'équipement n° 82	64 200,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 370,95	550 000,00
4581297	Opération pour compte de tiers n° 297 - DEP - Opérations pour compte de Tiers (2)	112 349,67	0,00
4582254	Opération pour compte de tiers n° 254 - Op° pour compte de tiers (Parc de La République) (2)	0,00	20 580,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	113 117 642,67	97 864 679,00	10 070 578,95	0,00	5 182 384,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	97 297 530,00	95 690 450,34	0,00	0,00	1 607 079,66
014	Atténuations de produits	62 994 304,00	62 601 461,73	0,00	0,00	392 842,27
65	Autres charges de gestion courante	9 824 366,14	9 105 320,73	711 854,51	0,00	7 190,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	110 635,00	53 405,42	0,00	0,00	57 229,58
Total des dépenses de gestion courante		283 344 477,81	265 315 317,22	10 782 433,46	0,00	7 246 727,13
66	Charges financières	7 503 750,00	4 899 659,17	1 815 354,21	0,00	788 736,62
67	Charges exceptionnelles	465 063,39	254 390,01	0,00	0,00	210 673,38
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		291 313 291,20	270 469 366,40	12 597 787,67	0,00	8 246 137,13
023	Virement à la section d'investissement (2)	26 249 002,25				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	27 946 244,00	33 259 818,33			-5 313 574,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		54 195 246,25	33 259 818,33			20 935 427,92
TOTAL		345 508 537,45	303 729 184,73	12 597 787,67	0,00	29 181 565,05
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	490 000,00	832 244,11	0,00	0,00	-342 244,11
70	Produits services, domaine et ventes div	9 863 760,67	9 761 819,15	912 127,43	0,00	-810 185,91
73	Impôts et taxes	190 825 751,00	192 067 835,87	0,00	0,00	-1 242 084,87
74	Dotations et participations	142 317 922,00	140 308 011,91	2 788 920,36	0,00	-779 010,27
75	Autres produits de gestion courante	638 367,78	730 477,49	291 854,51	0,00	-383 964,22
Total des recettes de gestion courante		344 135 801,45	343 700 388,53	3 992 902,30	0,00	-3 557 489,38
76	Produits financiers	0,00	10,68	0,00	0,00	-10,68
77	Produits exceptionnels	696 573,00	5 288 070,60	68 760,00	0,00	-4 660 257,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		344 832 374,45	348 988 469,81	4 061 662,30	0,00	-8 217 757,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	691 163,00	1 017 803,51			-326 640,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		691 163,00	1 017 803,51			-326 640,51
TOTAL		345 523 537,45	350 006 273,32	4 061 662,30	0,00	-8 544 398,17
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	115 000,00	80 595,14	0,00	34 404,86
204	Subventions d'équipement versées	536 000,00	0,00	0,00	536 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	134 982 440,90	92 748 832,96	10 262 046,23	31 971 561,71
	Total des dépenses d'équipement	135 633 440,90	92 829 428,10	10 262 046,23	32 541 966,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	69 915 035,00	39 682 080,06	0,00	30 232 954,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	125 000,00	25 000,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	821 970,95	522 242,38	9 370,95	290 357,62
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	70 862 005,95	40 229 322,44	9 370,95	30 623 312,56
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	297 641,67	185 291,19	112 349,67	0,81
	Total des dépenses réelles d'investissement	206 793 088,52	133 244 041,73	10 383 766,85	63 165 279,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	691 163,00	1 017 803,51		-326 640,51
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	691 163,00	1 017 803,51		-326 640,51
	TOTAL	207 484 251,52	134 261 845,24	10 383 766,85	62 838 639,43
	Pour information	(2) 32 689 097,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	43 415 676,21	27 182 462,55	7 995 561,01	8 237 652,65
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 399 370,95	30 000 000,00	0,00	45 399 370,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	36 720,69	0,00	-36 720,69
204	Subventions d'équipement versées	6 255 500,00	1 023 879,17	0,00	5 231 620,83
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 861,06	4 058,00	-7 919,06
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	872 079,64	553 906,57	7 692,67	310 480,40
	Total des recettes d'équipement	125 942 626,80	58 800 830,04	8 007 311,68	59 134 485,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 000 000,00	5 235 235,00	0,00	2 764 765,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	38 620 721,47	38 620 721,47	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	19 000,00	10 680,00	0,00	8 320,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 350 000,00	0,00	550 000,00	800 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 579 370,00		0,00	
	Total des recettes financières	59 569 091,47	43 866 636,47	550 000,00	15 152 455,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	466 384,00	184 915,19	20 580,00	260 888,81
	Total des recettes réelles d'investissement	185 978 102,27	102 852 381,70	8 577 891,68	74 547 828,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	26 249 002,25			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	27 946 244,00	33 259 818,33		-5 313 574,33
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	54 195 246,25	33 259 818,33		20 935 427,92
	TOTAL	240 173 348,52	136 112 200,03	8 577 891,68	95 483 256,81

EPT Plaine Commune - Budget Principal - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	107 935 257,95		107 935 257,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 690 450,34		95 690 450,34
014	Atténuations de produits	62 601 461,73		62 601 461,73
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 817 175,24		9 817 175,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	53 405,42		53 405,42
66	Charges financières	6 715 013,38	0,00	6 715 013,38
67	Charges exceptionnelles	254 390,01	5 321 320,14	5 575 710,15
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	27 938 498,19	27 938 498,19
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		283 067 154,07	33 259 818,33	316 326 972,40
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	691 162,37	691 162,37
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 682 080,06	0,00	39 682 080,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	92 748 832,96		92 748 832,96
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		326 641,14	326 641,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	80 595,14	0,00	80 595,14
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières	522 242,38	0,00	522 242,38
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	185 291,19	0,00	185 291,19
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		133 244 041,73	1 017 803,51	134 261 845,24
Pour information				32 689 097,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				32 689 097,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	832 244,11		832 244,11
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 673 946,58		10 673 946,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	192 067 835,87		192 067 835,87
74	Dotations et participations	143 096 932,27		143 096 932,27
75	Autres produits de gestion courante	1 022 332,00	0,00	1 022 332,00
76	Produits financiers	10,68	0,00	10,68
77	Produits exceptionnels	5 356 830,60	1 017 803,51	6 374 634,11
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		353 050 132,11	1 017 803,51	354 067 935,62
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 235 235,00	0,00	5 235 235,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	38 620 721,47		38 620 721,47
13	Subventions d'investissement	27 182 462,55	0,00	27 182 462,55
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 010 680,00	0,00	30 010 680,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		189 002,65	189 002,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	36 720,69	0,00	36 720,69
204	Subventions d'équipement versées	1 023 879,17	0,00	1 023 879,17
21	Immobilisations corporelles(5)	3 861,06	5 132 317,49	5 136 178,55
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	553 906,57	0,00	553 906,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		27 938 498,19	27 938 498,19
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	184 915,19	0,00	184 915,19
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		102 852 381,70	33 259 818,33	136 112 200,03
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	113 117 642,67	97 864 679,00	10 070 578,95	0,00	5 182 384,72
60221	Combustibles et carburants	934,13	0,00	0,00	0,00	934,13
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	12 064,87	5 654,20	0,00	0,00	6 410,67
60611	Eau et assainissement	477 393,01	385 817,16	73 975,60	0,00	17 600,25
60612	Energie - Electricité	4 177 961,32	3 799 911,22	289 847,91	0,00	88 202,19
60613	Chauffage urbain	75 700,00	62 700,64	8 287,48	0,00	4 711,88
60622	Carburants	903 011,26	715 415,79	158 878,59	0,00	28 716,88
60623	Alimentation	39 175,27	34 646,09	328,00	0,00	4 201,18
60624	Produits de traitement	30 933,98	28 484,48	2 353,08	0,00	96,42
60628	Autres fournitures non stockées	804 036,36	711 013,42	36 925,00	0,00	56 097,94
60631	Fournitures d'entretien	596 979,89	584 269,50	12 662,28	0,00	48,11
60632	Fournitures de petit équipement	1 902 157,29	1 829 785,87	53 041,82	0,00	19 329,60
60633	Fournitures de voirie	284 130,20	252 995,08	24 700,58	0,00	6 434,54
60636	Vêtements de travail	237 307,40	223 764,97	2 150,59	0,00	11 391,84
6064	Fournitures administratives	118 750,15	82 927,23	5 799,04	0,00	30 023,88
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 261 714,82	1 235 926,55	11 951,37	0,00	13 836,90
6068	Autres matières et fournitures	648 544,99	542 268,49	86 062,03	0,00	20 214,47
611	Contrats de prestations de services	53 765 762,47	48 612 545,12	4 369 539,83	0,00	783 677,52
6132	Locations immobilières	883 251,19	554 278,47	259 690,76	0,00	69 281,96
6135	Locations mobilières	1 372 500,06	1 054 561,64	132 962,34	0,00	184 976,08
614	Charges locatives et de copropriété	327 242,91	124 843,17	104 480,11	0,00	97 919,63
61521	Entretien terrains	5 307 957,59	5 039 068,19	233 286,55	0,00	35 602,85
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 311 731,83	823 811,69	285 919,70	0,00	202 000,44
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	55 050,00	46 465,69	7 231,77	0,00	1 352,54
615231	Entretien, réparations voiries	18 519 306,12	16 559 028,94	1 729 768,08	0,00	230 509,10
615232	Entretien, réparations réseaux	7 807,39	7 807,35	0,00	0,00	0,04
61551	Entretien matériel roulant	1 603 499,05	1 419 961,68	143 968,16	0,00	39 569,21
61558	Entretien autres biens mobiliers	891 257,69	725 818,48	110 791,21	0,00	54 648,00
6156	Maintenance	1 868 595,36	1 486 927,11	275 320,42	0,00	106 347,83
6161	Multirisques	675,00	600,00	0,00	0,00	75,00
6168	Autres primes d'assurance	1 126 630,00	1 085 872,11	0,00	0,00	40 757,89
617	Etudes et recherches	671 726,53	275 539,02	208 863,76	0,00	187 323,75
6182	Documentation générale et technique	458 540,24	455 801,21	0,00	0,00	2 739,03
6184	Versements à des organismes de formation	1 241 999,00	416 010,91	193 498,39	0,00	632 489,70
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 522,60	0,00	0,00	0,00	1 522,60
6188	Autres frais divers	3 035 491,27	1 975 952,12	401 261,86	0,00	658 277,29
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	11 415,16	0,00	0,00	-11 415,16
6226	Honoraires	557 011,18	277 376,36	101 886,44	0,00	177 748,38
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	23 479,79	0,00	0,00	6 520,21
6228	Divers	362 235,36	200 921,21	62 120,81	0,00	99 193,34
6231	Annonces et insertions	125 497,00	78 051,28	4 440,00	0,00	43 005,72
6232	Fêtes et cérémonies	365 601,86	285 159,66	28 085,07	0,00	52 357,13
6236	Catalogues et imprimés	9 252,64	-0,00	0,00	0,00	9 252,64
6237	Publications	1 242 281,29	848 349,42	123 403,94	0,00	270 527,93
6238	Divers	169 080,58	17 145,91	0,00	0,00	151 934,67
6241	Transports de biens	682,44	0,00	0,00	0,00	682,44
6247	Transports collectifs	18 579,00	920,40	10 500,00	0,00	7 158,60
6251	Voyages et déplacements	89 036,11	50 290,94	2 817,21	0,00	35 927,96
6255	Frais de déménagement	25 000,00	5 801,88	0,00	0,00	19 198,12
6256	Missions	58 587,61	1 794,04	29 015,38	0,00	27 778,19
6257	Réceptions	239 882,32	129 929,28	12 619,20	0,00	97 333,84
6261	Frais d'affranchissement	112 322,29	61 977,18	0,00	0,00	50 345,11
6262	Frais de télécommunications	328 589,00	319 968,33	5 737,99	0,00	2 882,68
627	Services bancaires et assimilés	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	271 926,41	219 162,39	39 817,57	0,00	12 946,45
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	46 200,00	16 372,61	968,04	0,00	28 859,35
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 417 887,86	1 183 413,36	182 731,87	0,00	51 742,63
6284	Redevances pour services rendus	21 877,00	16 876,28	0,00	0,00	5 000,72
62872	Remb. frais au budget annexe	1 304 130,00	1 304 130,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	286 742,63	80 196,21	21 368,00	0,00	185 178,42
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 120,00	0,00	0,00	0,00	4 120,00
6288	Autres services extérieurs	1 554 061,08	1 220 572,94	220 240,60	0,00	113 247,54
63512	Taxes foncières	330 161,14	268 260,54	205,16	0,00	61 695,44
63513	Autres impôts locaux	1 433,76	1 433,76	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	911,77	840,72	0,00	0,00	71,05
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 690,10	1 592,68	1 075,36	0,00	1 022,06
6358	Autres droits	78 000,00	77 252,08	0,00	0,00	747,92

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 521,00	1 521,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	97 297 530,00	95 690 450,34	0,00	0,00	1 607 079,66
6331	Versement de transport	942 459,00	1 379 897,38	0,00	0,00	-437 438,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	847 033,00	642 978,37	0,00	0,00	204 054,63
64111	Rémunération principale titulaires	39 379 940,00	39 767 360,84	0,00	0,00	-387 420,84
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 280 583,00	3 311 480,23	0,00	0,00	-30 897,23
64118	Autres indemnités titulaires	14 247 570,00	15 317 340,87	0,00	0,00	-1 069 770,87
64131	Rémunérations non tit.	10 191 344,00	7 790 677,09	0,00	0,00	2 400 666,91
64138	Autres indemnités non tit.	3 285 186,00	3 026 201,24	0,00	0,00	258 984,76
6417	Rémunérations des apprentis	278 445,00	332 826,47	0,00	0,00	-54 381,47
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 973 293,00	9 482 821,72	0,00	0,00	1 490 471,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 159 562,00	13 043 037,55	0,00	0,00	-883 475,55
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	673 865,00	619 558,24	0,00	0,00	54 306,76
64731	Allocations chômage versées directement	416 953,00	440 901,12	0,00	0,00	-23 948,12
64732	Alloc. chômage versées aux ASSÉDIC	0,00	74 000,00	0,00	0,00	-74 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	329 491,00	186 464,88	0,00	0,00	143 026,12
6478	Autres charges sociales diverses	125 417,00	205 926,84	0,00	0,00	-80 509,84
6488	Autres charges	166 389,00	68 977,50	0,00	0,00	97 411,50
014	Atténuations de produits	62 994 304,00	62 601 461,73	0,00	0,00	392 842,27
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 184 981,00	5 915 952,00	0,00	0,00	269 029,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	217 107,00	116 806,73	0,00	0,00	100 300,27
7439	Revers. de la dotation d'équilibre	56 592 216,00	56 568 703,00	0,00	0,00	23 513,00
65	Autres charges de gestion courante	9 824 366,14	9 105 320,73	711 854,51	0,00	7 190,90
6531	Indemnités	365 585,62	365 585,62	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	17 806,05	17 806,05	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	55 833,22	55 833,22	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	124 998,49	124 998,49	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	97 875,06	97 875,06	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	2 459 436,00	2 459 436,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	6 632 819,70	5 913 777,67	711 854,51	0,00	7 187,52
65888	Autres	12,00	8,62	0,00	0,00	3,38
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	110 635,00	53 405,42	0,00	0,00	57 229,58
6561	Frais de personnel	110 635,00	53 405,42	0,00	0,00	57 229,58
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		283 344 477,81	265 315 317,22	10 782 433,46	0,00	7 246 727,13
66	Charges financières (b)	7 503 750,00	4 899 659,17	1 815 354,21	0,00	788 736,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 062 000,00	6 615 632,94	0,00	0,00	446 367,06
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	-2 078 628,73	1 815 354,21	0,00	313 274,52
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	361 750,00	361 749,52	0,00	0,00	0,48
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	30 000,00	905,44	0,00	0,00	29 094,56
67	Charges exceptionnelles (c)	465 063,39	254 390,01	0,00	0,00	210 673,38
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	13 165,46	0,00	0,00	0,00	13 165,46
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	184,80	0,00	0,00	315,20
6713	Secours et dots	2 459,00	2 458,06	0,00	0,00	0,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	296 803,93	242 666,90	0,00	0,00	54 137,03
678	Autres charges exceptionnelles	152 135,00	9 080,25	0,00	0,00	143 054,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		291 313 291,20	270 469 366,40	12 597 787,67	0,00	8 246 137,13
023	Virement à la section d'investissement	26 249 002,25	0,00			26 249 002,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	27 946 244,00	33 259 818,33			-5 313 574,33
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	5 132 317,49			-5 132 317,49
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	189 002,65			-189 002,65
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	27 946 244,00	27 938 498,19			7 745,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		54 195 246,25	33 259 818,33			20 935 427,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		54 195 246,25	33 259 818,33			20 935 427,92
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		345 508 537,45	303 729 184,73	12 597 787,67	0,00	29 181 565,05
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 815 354,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 078 628,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-263 274,52

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	490 000,00	832 244,11	0,00	0,00	-342 244,11
6419	Remboursements rémunérations personnel	290 000,00	90 670,26	0,00	0,00	199 329,74
6459	Rembours charges SS et prévoyance	200 000,00	741 573,85	0,00	0,00	-541 573,85
70	Produits services, domaine et ventes div	9 863 760,67	9 761 819,15	912 127,43	0,00	-810 185,91
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 692 206,22	3 449 109,93	420 627,49	0,00	-1 177 531,20
70328	Autres droits stationnement et location	76 646,00	47 093,63	0,00	0,00	29 552,37
7037	Contribution pour dégradation des voies	265 000,00	328 506,77	0,00	0,00	-63 506,77
70388	Autres redevances et recettes diverses	111 335,00	41 830,00	0,00	0,00	69 505,00
704	Travaux	714 743,45	247 419,89	483 420,32	0,00	-16 096,76
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	3 140 000,00	2 893 856,38	0,00	0,00	246 143,62
70688	Autres prestations de services	30 000,00	31 203,83	0,00	0,00	-1 203,83
7078	Autres marchandises	68 000,00	55 058,78	0,00	0,00	12 941,22
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	120 000,00	86 850,00	0,00	0,00	33 150,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	2 620 830,00	2 553 313,35	8 079,62	0,00	59 437,03
70878	Remb. frais par d'autres redevables	25 000,00	27 576,59	0,00	0,00	-2 576,59
73	Impôts et taxes	190 825 751,00	192 067 835,87	0,00	0,00	-1 242 084,87
73111	Taxes foncières et d'habitation	113 674 826,00	114 088 764,00	0,00	0,00	-413 938,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 257 238,00	2 415 604,00	0,00	0,00	-158 366,00
73221	FNGIR	15 427 719,00	15 427 719,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 090 910,00	4 090 911,00	0,00	0,00	-1,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	54 394 340,00	54 834 688,00	0,00	0,00	-440 348,00
7338	Autres taxes	0,00	415,00	0,00	0,00	-415,00
7362	Taxes de séjour	980 718,00	1 209 734,87	0,00	0,00	-229 016,87
74	Dotations et participations	142 317 922,00	140 308 011,91	2 788 920,36	0,00	-779 010,27
7413	DGF des permanents syndicaux	0,00	125 739,00	0,00	0,00	-125 739,00
744	FCTVA	2 800 000,00	2 918 936,00	0,00	0,00	-118 936,00
7461	DGD	0,00	22 767,00	0,00	0,00	-22 767,00
74718	Autres participations Etat	3 300 745,00	3 598 741,08	2 462 866,65	0,00	-2 760 862,73
7472	Participat° Régions	25 984,00	282 858,99	162 604,08	0,00	-419 479,07
7473	Participat° Départements	3 532 189,00	58 400,00	0,00	0,00	3 473 789,00
74748	Participat° Autres communes	11 100,00	12 083,00	0,00	0,00	-983,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	119 511 303,00	119 614 236,00	0,00	0,00	-102 933,00
74758	Participat° Autres groupements	19 000,00	24 575,60	0,00	0,00	-5 575,60
7477	Participat° Budget communautaire et FS	650 000,00	913 629,80	0,00	0,00	-263 629,80
7478	Participat° Autres organismes	1 307 740,00	1 576 184,44	163 449,63	0,00	-431 894,07
748313	Dotat° de compensation de la TP	7 866 441,00	7 866 441,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 293 420,00	3 293 420,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	638 367,78	730 477,49	291 854,51	0,00	-383 964,22
752	Revenus des immeubles	364 772,00	453 645,77	291 854,51	0,00	-380 728,28
757	Redevances versées par fermiers, conces.	246 000,00	261 433,59	0,00	0,00	-15 433,59
7588	Autres produits div. de gestion courante	27 595,78	15 398,13	0,00	0,00	12 197,65
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		344 135 801,45	343 700 388,53	3 992 902,30	0,00	-3 557 489,38
76	Produits financiers (b)	0,00	10,68	0,00	0,00	-10,68
7688	Autres	0,00	10,68	0,00	0,00	-10,68
77	Produits exceptionnels (c)	696 573,00	5 288 070,60	68 760,00	0,00	-4 660 257,60
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	16 950,00	0,00	0,00	-16 950,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	818,58	0,00	0,00	-818,58
7718	Autres produits except. opérat° gestion	539 503,00	17 958,12	0,00	0,00	521 544,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	116 586,00	118 099,84	0,00	0,00	-1 513,84
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 994 679,00	0,00	0,00	-4 994 679,00
7788	Produits exceptionnels divers	40 484,00	139 565,06	68 760,00	0,00	-167 841,06
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		344 832 374,45	348 988 469,81	4 061 662,30	0,00	-8 217 757,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	691 163,00	1 017 803,51			-326 640,51
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	326 641,14			-326 641,14
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	691 163,00	691 162,37			0,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		691 163,00	1 017 803,51			-326 640,51
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		345 523 537,45	350 006 273,32	4 061 662,30	0,00	-8 544 398,17

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	115 000,00	80 595,14	0,00	34 404,86
2031	Frais d'études	115 000,00	80 595,14	0,00	34 404,86
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	536 000,00	0,00	0,00	536 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	536 000,00	0,00	0,00	536 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
110	Opération d'équipement n° 110 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
118	Opération d'équipement n° 118 (2)	1 100 000,00	546 216,94	0,00	553 783,06
124	Opération d'équipement n° 124 (2)	153 700,00	34 791,05	0,00	118 908,95
154	Opération d'équipement n° 154 (2)	122 621,16	0,00	119 114,62	3 506,54
158	Opération d'équipement n° 158 (2)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
159	Opération d'équipement n° 159 (2)	269 464,49	140 637,78	125 127,60	3 699,11
160	Opération d'équipement n° 160 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (2)	260 000,00	0,00	260 000,00	0,00
163	Opération d'équipement n° 163 (2)	65 649,00	12 062,18	0,00	53 586,82
165	Opération d'équipement n° 165 (2)	200 000,00	92 638,20	85 804,80	21 557,00
176	Opération d'équipement n° 176 (2)	66 040,00	14 904,00	45 360,00	5 776,00
186	Opération d'équipement n° 186 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
188	Opération d'équipement n° 188 (2)	14 168,03	0,00	0,00	14 168,03
192	Opération d'équipement n° 192 (2)	155 974,00	13 114,51	0,00	142 859,49
194	Opération d'équipement n° 194 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
196	Opération d'équipement n° 196 (2)	384,22	0,00	0,00	384,22
216	Opération d'équipement n° 216 (2)	1 718 760,62	1 300 511,57	418 223,62	25,43
217	Opération d'équipement n° 217 (2)	2 171 972,78	768 550,49	1 159 021,47	244 400,82
221	Opération d'équipement n° 221 (2)	143 264,20	67 858,11	13 881,16	61 524,93
224	Opération d'équipement n° 224 (2)	580 000,00	580 000,00	0,00	0,00
225	Opération d'équipement n° 225 (2)	126 225,42	125 726,32	0,00	499,10
230	Opération d'équipement n° 230 (2)	21 009,64	0,00	21 009,64	0,00
233	Opération d'équipement n° 233 (2)	1 656 450,00	1 654 235,00	0,00	2 215,00
236	Opération d'équipement n° 236 (2)	2 035 101,53	1 418 571,48	613 575,00	2 955,05
238	Opération d'équipement n° 238 (2)	2 005 000,00	378 216,88	0,00	1 626 783,12
239	Opération d'équipement n° 239 (2)	286 919,00	242 158,41	0,00	44 760,59
241	Opération d'équipement n° 241 (2)	334 512,08	274 688,66	18,00	59 805,42
254	Opération d'équipement n° 254 (2)	52 602,00	13 944,96	0,00	38 657,04
260	Opération d'équipement n° 260 (2)	78 992,87	70 367,45	0,00	8 625,42
264	Opération d'équipement n° 264 (2)	27 693,36	0,00	0,00	27 693,36
268	Opération d'équipement n° 268 (2)	40 745,52	0,00	40 745,52	0,00
269	Opération d'équipement n° 269 (2)	23 098,34	4 484,79	0,00	18 613,55
271	Opération d'équipement n° 271 (2)	276 912,00	210 708,49	0,00	66 203,51
272	Opération d'équipement n° 272 (2)	111 131,46	39 795,02	37 179,08	34 157,36
278	Opération d'équipement n° 278 (2)	415 000,00	394 972,66	0,00	20 027,34
279	Opération d'équipement n° 279 (2)	2 030 835,83	1 656 204,96	371 326,06	3 304,81
297	Opération d'équipement n° 297 (2)	121 436,33	0,00	71 436,33	50 000,00
300	Opération d'équipement n° 300 (2)	691 338,00	589 648,44	0,00	101 689,56
301	Opération d'équipement n° 301 (2)	170 000,00	163 700,41	0,00	6 299,59
302	Opération d'équipement n° 302 (2)	518 400,00	518 338,09	0,00	61,91
303	Opération d'équipement n° 303 (2)	69 000,00	67 059,20	0,00	1 940,80
304	Opération d'équipement n° 304 (2)	423 144,00	423 133,85	0,00	10,15
305	Opération d'équipement n° 305 (2)	491 649,36	284 535,46	181 824,36	25 289,54
306	Opération d'équipement n° 306 (2)	1 969 200,00	1 729 143,90	0,00	240 056,10
307	Opération d'équipement n° 307 (2)	390 739,46	253 295,07	0,00	137 444,39
308	Opération d'équipement n° 308 (2)	193 208,75	76 032,12	89 933,75	27 242,88
309	Opération d'équipement n° 309 (2)	129 600,00	126 912,43	0,00	2 687,57
310	Opération d'équipement n° 310 (2)	12 200,00	11 892,79	0,00	307,21
311	Opération d'équipement n° 311 (2)	109 189,62	105 235,28	0,00	3 954,34
312	Opération d'équipement n° 312 (2)	54 675,00	34 466,98	0,00	20 208,02
313	Opération d'équipement n° 313 (2)	443 286,60	427 688,12	0,00	15 598,48
314	Opération d'équipement n° 314 (2)	68 526,00	59 133,03	0,00	9 392,97
315	Opération d'équipement n° 315 (2)	18 225,00	7 621,17	0,00	10 603,83
327	Opération d'équipement n° 327 (2)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
328	Opération d'équipement n° 328 (2)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
333	Opération d'équipement n° 333 (2)	2 753 200,00	1 145 800,00	0,00	1 607 400,00
336	Opération d'équipement n° 336 (2)	57 244,64	48 965,38	0,00	8 279,26
337	Opération d'équipement n° 337 (2)	245 000,00	209 600,41	0,00	35 399,59
357	Opération d'équipement n° 357 (2)	2 000 000,00	1 398 663,00	0,00	601 337,00
361	Opération d'équipement n° 361 (2)	336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
363	Opération d'équipement n° 363 (2)	950 901,00	772 462,63	0,00	178 438,37
372	Opération d'équipement n° 372 (2)	84 776,31	64 239,71	11 757,97	8 778,63
373	Opération d'équipement n° 373 (2)	37 846,17	37 846,17	0,00	0,00
378	Opération d'équipement n° 378 (2)	1 140 409,26	1 081 395,30	0,00	59 013,96
379	Opération d'équipement n° 379 (2)	5 343,35	0,00	0,00	5 343,35
383	Opération d'équipement n° 383 (2)	3 221 480,44	3 067 185,78	0,00	154 294,66
391	Opération d'équipement n° 391 (2)	156 060,38	33 904,71	85 540,75	36 614,92
392	Opération d'équipement n° 392 (2)	25 693,12	0,00	25 693,12	0,00
393	Opération d'équipement n° 393 (2)	1 320 345,79	771 248,94	463 462,77	85 634,08
395	Opération d'équipement n° 395 (2)	1 564 175,00	1 564 175,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (2)	9 880,80	0,00	0,00	9 880,80
407	Opération d'équipement n° 407 (2)	352 055,46	338 185,22	0,00	13 870,24
411	Opération d'équipement n° 411 (2)	210 956,15	198 227,34	11 253,23	1 475,58
416	Opération d'équipement n° 416 (2)	76 800,00	17 268,00	0,00	59 532,00
421	Opération d'équipement n° 421 (2)	241 042,60	65 639,31	69 745,80	105 657,49
425	Opération d'équipement n° 425 (2)	205 000,00	85 913,00	73 692,00	45 395,00
429	Opération d'équipement n° 429 (2)	270 551,72	0,00	120 551,72	150 000,00
430	Opération d'équipement n° 430 (2)	750 000,00	406 000,00	0,00	344 000,00
439	Opération d'équipement n° 439 (2)	914 146,40	86 755,91	786 270,09	41 120,40
441	Opération d'équipement n° 441 (2)	1 363 944,00	63 944,00	0,00	1 300 000,00
442	Opération d'équipement n° 442 (2)	95 000,00	95 000,00	0,00	0,00
443	Opération d'équipement n° 443 (2)	712 800,00	564 673,90	0,00	148 126,10
444	Opération d'équipement n° 444 (2)	180 996,16	177 791,95	0,00	3 204,21
448	Opération d'équipement n° 448 (2)	410 961,00	410 960,36	0,00	0,64
456	Opération d'équipement n° 456 (2)	131 375,50	35 139,24	0,00	96 236,26
459	Opération d'équipement n° 459 (2)	752 317,52	476 290,52	0,00	276 027,00
460	Opération d'équipement n° 460 (2)	36 000,00	12 960,00	0,00	23 040,00
464	Opération d'équipement n° 464 (2)	23 284 331,80	16 193 858,00	3 982 789,44	3 107 684,36
467	Opération d'équipement n° 467 (2)	1 125 000,31	1 090 819,85	2 168,40	32 012,06
468	Opération d'équipement n° 468 (2)	200 000,00	9 147,89	0,00	190 852,11
469	Opération d'équipement n° 469 (2)	4 750 000,00	3 386 961,56	0,00	1 363 038,44
473	Opération d'équipement n° 473 (2)	30 000,00	25 449,00	0,00	4 551,00
475	Opération d'équipement n° 475 (2)	711 825,37	86 070,03	608 430,25	17 325,09
476	Opération d'équipement n° 476 (2)	1 632 275,00	958 207,44	0,00	674 067,56
484	Opération d'équipement n° 484 (2)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
485	Opération d'équipement n° 485 (2)	800 000,00	800 000,00	0,00	0,00
487	Opération d'équipement n° 487 (2)	3 066 497,00	3 066 497,00	0,00	0,00
489	Opération d'équipement n° 489 (2)	1 350 000,00	0,00	0,00	1 350 000,00
490	Opération d'équipement n° 490 (2)	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
492	Opération d'équipement n° 492 (2)	807 100,00	363 580,74	0,00	443 519,26
494	Opération d'équipement n° 494 (2)	68 574,00	28 500,00	0,00	40 074,00
495	Opération d'équipement n° 495 (2)	609 146,84	486 928,59	11 046,93	111 171,32
496	Opération d'équipement n° 496 (2)	342 233,20	322 133,40	0,00	20 099,80
497	Opération d'équipement n° 497 (2)	76 735,26	13 755,00	11 966,26	51 014,00
500	Opération d'équipement n° 500 (2)	694 332,36	675 799,35	0,00	18 533,01
501	Opération d'équipement n° 501 (2)	1 540 446,00	1 218 722,34	0,00	321 723,66
502	Opération d'équipement n° 502 (2)	4 935 000,00	4 935 000,00	0,00	0,00
503	Opération d'équipement n° 503 (2)	1 400 000,00	1 055 477,19	0,00	344 522,81
504	Opération d'équipement n° 504 (2)	2 404 999,90	2 187 600,00	0,00	217 399,90
505	Opération d'équipement n° 505 (2)	796 000,00	25 000,00	0,00	771 000,00
506	Opération d'équipement n° 506 (2)	54 140,00	12 690,00	4 140,00	37 310,00
508	Opération d'équipement n° 508 (2)	8 315 591,00	8 315 591,00	0,00	0,00
509	Opération d'équipement n° 509 (2)	1 037 076,00	0,00	0,00	1 037 076,00
510	Opération d'équipement n° 510 (2)	1 774 478,83	1 429 644,84	0,00	344 833,99
511	Opération d'équipement n° 511 (2)	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
512	Opération d'équipement n° 512 (2)	305 039,89	228 215,98	25 510,92	51 312,99
514	Opération d'équipement n° 514 (2)	4 562,44	4 559,67	0,00	2,77
516	Opération d'équipement n° 516 (2)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
517	Opération d'équipement n° 517 (2)	320 140,37	70 360,16	6 429,84	243 350,37
518	Opération d'équipement n° 518 (2)	775 000,00	775 000,00	0,00	0,00

EPT Plaine Commune - Budget Principal - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
519	Opération d'équipement n° 519 (2)	925 000,00	925 000,00	0,00	0,00
520	Opération d'équipement n° 520 (2)	1 366 968,00	771 389,50	0,00	595 578,50
521	Opération d'équipement n° 521 (2)	57 676,80	26 689,34	0,00	30 987,46
522	Opération d'équipement n° 522 (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
523	Opération d'équipement n° 523 (2)	768 292,00	308 032,59	0,00	460 259,41
526	Opération d'équipement n° 526 (2)	312 000,00	257 375,16	0,00	54 624,84
527	Opération d'équipement n° 527 (2)	130 000,00	0,00	28 510,74	101 489,26
529	Opération d'équipement n° 529 (2)	7 215,32	7 215,32	0,00	0,00
530	Opération d'équipement n° 530 (2)	239 135,01	162 343,79	32 194,54	44 596,68
532	Opération d'équipement n° 532 (2)	864,00	864,00	0,00	0,00
533	Opération d'équipement n° 533 (2)	58 284,86	7 761,66	3 200,35	47 322,85
534	Opération d'équipement n° 534 (2)	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
535	Opération d'équipement n° 535 (2)	548 478,00	395 579,98	0,00	152 898,02
536	Opération d'équipement n° 536 (2)	909 642,00	512 044,45	0,00	397 597,55
538	Opération d'équipement n° 538 (2)	91 987,00	87 779,75	0,00	4 207,25
540	Opération d'équipement n° 540 (2)	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
541	Opération d'équipement n° 541 (2)	52 605,00	0,00	0,00	52 605,00
542	Opération d'équipement n° 542 (2)	100 000,00	29 977,07	0,00	70 022,93
543	Opération d'équipement n° 543 (2)	80 000,00	62 878,31	0,00	17 121,69
544	Opération d'équipement n° 544 (2)	174 045,00	6 777,63	0,00	167 267,37
545	Opération d'équipement n° 545 (2)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
548	Opération d'équipement n° 548 (2)	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
549	Opération d'équipement n° 549 (2)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
550	Opération d'équipement n° 550 (2)	12 666 000,00	7 682 128,66	0,00	4 983 871,34
551	Opération d'équipement n° 551 (2)	100 000,00	61 800,00	0,00	38 200,00
552	Opération d'équipement n° 552 (2)	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
553	Opération d'équipement n° 553 (2)	79 880,00	3 384,00	26 496,00	50 000,00
554	Opération d'équipement n° 554 (2)	164 850,00	114 361,39	0,00	50 488,61
555	Opération d'équipement n° 555 (2)	1 100 085,00	1 100 085,00	0,00	0,00
556	Opération d'équipement n° 556 (2)	21 778,00	0,00	0,00	21 778,00
61	Opération d'équipement n° 61 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Opération d'équipement n° 64 (2)	359 003,35	205 589,23	153 414,10	0,02
75	Opération d'équipement n° 75 (2)	582 128,00	286 240,00	0,00	295 888,00
81	Opération d'équipement n° 81 (2)	745 000,00	573 747,29	0,00	171 252,71
82	Opération d'équipement n° 82 (2)	1 720 649,55	1 130 787,78	64 200,00	525 661,77
92	Opération d'équipement n° 92 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
96	Opération d'équipement n° 96 (2)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		135 633 440,90	92 829 428,10	10 262 046,23	32 541 966,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	69 915 035,00	39 682 080,06	0,00	30 232 954,94
16318	Autres emprunts obligataires	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	34 950 000,00	34 730 926,54	0,00	219 073,46
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	3 393 353,00	3 393 352,25	0,00	0,75
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	30 000 000,00	0,00	0,00	30 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	19 000,00	5 120,00	0,00	13 880,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	1 452 682,00	1 452 681,27	0,00	0,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	125 000,00	25 000,00	0,00	100 000,00
261	Titres de participation	125 000,00	25 000,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	821 970,95	522 242,38	9 370,95	290 357,62
275	Dépôts et cautionnements versés	321 970,95	22 242,38	9 370,95	290 357,62
2764	Créances sur personnes de droit privé	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		70 862 005,95	40 229 322,44	9 370,95	30 623 312,56
4581064	DEP - Opérations pour compte de tiers (3)	376,00	376,00	0,00	0,00
4581297	DEP - Opérations pour compte de Tiers (3)	112 349,67	0,00	112 349,67	0,00
4581302	Réhabilitation city stade rue de l'avenir (3)	184 916,00	184 915,19	0,00	0,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		297 641,67	185 291,19	112 349,67	0,81
TOTAL DEPENSES REELLES		206 793 088,52	133 244 041,73	10 383 766,85	63 165 279,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	691 163,00	1 017 803,51		-326 640,51
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	691 163,00	1 017 803,51		-326 640,51

EPT Plaine Commune - Budget Principal - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	7 454,00	7 453,76		0,24
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupés	23 647,00	23 646,66		0,34
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	660 062,00	660 061,95		0,05
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	326 641,14		-326 641,14
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		691 163,00	1 017 803,51		-326 640,51
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		207 484 251,52	134 261 845,24	10 383 766,85	62 838 639,43
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		32 689 097,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	43 415 676,21	27 182 462,55	7 995 561,01	8 237 652,65
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	9 370 669,00	140 391,46	2 991 427,70	6 238 849,84
1312	Subv. transf. Régions	1 615 248,00	97 981,00	42 681,00	1 474 586,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	1 759 450,00	1 000 000,00	246 000,00	513 450,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	18 500,00	0,00	0,00	18 500,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	542 500,00	112 633,66	0,00	429 866,67
1318	Autres subventions d'équipement transf.	21 777 593,00	4 309 049,64	46 464,00	17 422 079,36
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 233 828,80	9 330 702,20	2 764 063,39	-7 860 936,79
1322	Subv. non transf. Régions	280 350,73	1 519 342,47	203 498,74	-1 442 490,48
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	1 054 189,41	0,00	1 054 189,41	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	284 910,27	1 063 182,45	192 599,77	-970 871,95
1332	Amendes de police transférables	2 454 637,00	9 789,00	454 637,00	1 990 211,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	1 260 000,00	0,00	-1 260 000,00
1338	Autres fonds équip. transférables	23 800,00	8 339 391,00	0,00	-8 315 591,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	75 399 370,95	30 000 000,00	0,00	45 399 370,95
1641	Emprunts en euros	45 399 370,95	30 000 000,00	0,00	15 399 370,95
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	30 000 000,00	0,00	0,00	30 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	36 720,69	0,00	-36 720,69
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	35 000,00	0,00	-35 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 720,69	0,00	-1 720,69
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 255 500,00	1 023 879,17	0,00	5 231 620,83
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 255 500,00	0,00	0,00	6 255 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	1 023 879,17	0,00	-1 023 879,17
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 861,06	4 058,00	-7 919,06
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	3 185,75	4 058,00	-7 243,75
2151	Réseaux de voirie	0,00	675,31	0,00	-675,31
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	872 079,64	553 906,57	7 692,67	310 480,40
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	314 386,97	0,00	0,00	314 386,97
238	Avances versées commandes immo. incorp.	557 692,67	553 906,57	7 692,67	-3 906,57
Total des recettes d'équipement		125 942 626,80	58 800 830,04	8 007 311,68	59 134 485,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 620 721,47	43 855 956,47	0,00	2 764 765,00
10222	FCTVA	8 000 000,00	5 235 235,00	0,00	2 764 765,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	38 620 721,47	38 620 721,47	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1387	Subv non transf. Budget communautaire FS	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	19 000,00	10 680,00	0,00	8 320,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 350 000,00	0,00	550 000,00	800 000,00
274	Prêts	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 579 370,00		0,00	
Total des recettes financières		59 569 091,47	43 866 636,47	550 000,00	15 152 455,00
4581302	Réhabilitation city stade rue de l'avenir (2)	0,81	0,00	0,00	0,81
4582105	REC - Opérations pour compte de Tiers (2)	111 000,00	0,00	0,00	111 000,00

EPT Plaine Commune - Budget Principal - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
4582254	Op° pour compte de tiers (Parc de La République) (2)	20 580,00	0,00	20 580,00	0,00
4582302	Réhabilitation city stade rue de l'avenir (2)	184 915,19	184 915,19	0,00	0,00
4582421	Op° pour compte de tiers Tangentielle Nord (2)	131 388,00	0,00	0,00	131 388,00
4582467	DEP - Opérations pour compte de tiers (2)	18 500,00	0,00	0,00	18 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		466 384,00	184 915,19	20 580,00	260 888,81
TOTAL DES RECETTES REELLES		185 978 102,27	102 852 381,70	8 577 891,68	74 547 828,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement	26 249 002,25			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	27 946 244,00	33 259 818,33		-5 313 574,33
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	189 002,65		-189 002,65
2111	Terrains nus	0,00	590 532,47		-590 532,47
2138	Autres constructions	0,00	4 541 785,02		-4 541 785,02
2802	Frais liés à la réalisation des document	187 640,00	187 640,00		0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	33 334,00	33 333,33		0,67
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	13 396,00	2 000,00		11 396,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	26 605,00	38 000,47		-11 395,47
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	45 675,00	45 675,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	11 772,00	11 771,90		0,10
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	3 794 399,00	3 794 398,23		0,77
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	43 531,00	43 530,87		0,13
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 834,00	3 833,33		0,67
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 799 336,00	9 799 335,07		0,93
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	313 732,00	313 731,33		0,67
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	17 780,00	17 779,85		0,15
28051	Concessions et droits similaires	528 999,00	528 999,00		0,00
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	202 441,00	202 440,32		0,68
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	458 957,00	458 957,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 348 882,00	1 344 094,33		4 787,67
28135	Installations générales, agencements, ..	2 461 924,00	2 461 924,00		0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	15 395,00	15 394,90		0,10
28152	Installations de voirie	2 432 348,00	2 432 348,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	11 973,00	11 972,86		0,14
281533	Réseaux câblés	135 347,00	135 346,63		0,37
281534	Réseaux d'électrification	398 926,00	398 925,40		0,60
281538	Autres réseaux	143,00	142,80		0,20
281568	Autres matériels, outillages incendie	54 307,00	54 306,23		0,77
281571	Matériel roulant	38 396,00	38 395,72		0,28
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 597,00	14 596,17		0,83
28158	Autres installat°, matériel et outillage	160 006,00	157 177,59		2 828,41
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	30 121,00	30 120,86		0,14
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	374,00	373,09		0,91
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	236 305,00	236 304,11		0,89
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	37 978,00	37 977,13		0,87
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	47 737,00	47 736,40		0,60
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	51 267,00	51 266,11		0,89
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	11 402,00	11 401,11		0,89
281784	Mobilier (m. à dispo)	2 768,00	2 767,16		0,84
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	13 207,00	13 206,45		0,55
28181	Installations générales, aménagt divers	187 452,00	187 451,58		0,42
28182	Matériel de transport	1 187 876,00	1 187 875,11		0,89
28183	Matériel de bureau et informatique	832 786,00	832 672,75		113,25
28184	Mobilier	486 565,00	486 565,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 266 731,00	2 266 731,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		54 195 246,25	33 259 818,33		20 935 427,92
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		54 195 246,25	33 259 818,33		20 935 427,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		240 173 348,52	136 112 200,03	8 577 891,68	95 483 256,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

EPT Plaine Commune - Budget Principal - CA - 2020

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.